



**Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille**

CTE du 03/11/2016

Passage en CHSCT local du : 03/11/2016

**Groupe Hospitalier TIMONE
Organisation des activités du Pôle Infectieux dans l'IHU**

PROJET



Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection



**Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille**

PLAN

Les organisations des activités du Pôle Infectieux au sein de l'IHU :

I-	Contexte et objectif	P. 1
II-	Laboratoire de Biologie Médicale	P. 3
III-	Le soin	P.16
IV-	L'organisation administrative	P. 33
V-	Bureau des admissions et soins externes « BA-SE »	P. 38
VI-	Dispensation pharmaceutique	P. 39
VII-	Flux et circuit	P. 40
VIII-	Médecine du travail	P. 41
IX-	La logistique	P. 42
X-	Listing des annexes	P. 49



Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection

I- CONTEXTE ET OBJECTIF

La **Fondation Méditerranée Infection** est née d'une volonté de synergie entre l'innovation et le savoir-faire. Elle a pour objectif de concentrer les moyens de lutte contre les maladies infectieuses, première cause de mortalité dans le monde (17 millions de morts par an) et notamment les trois plus grands tueurs mondiaux : le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Appelée à devenir un pôle attractif mondial dans le domaine des maladies infectieuses, la Fondation s'appuie sur un réseau de partenaires variés et complémentaires. Sa vocation est de devenir un pôle majeur et stratégique au rayonnement local, national et international.



Bientôt installée dans un seul et unique bâtiment intelligent doté de hautes technologies dédiées à la recherche, la Fondation Méditerranée Infection développe trois axes stratégiques :

- **Réunir les trois services de maladies infectieuses de Marseille** pour développer un service clinique spécialisé à la pointe de la technologie.
- **Attirer les chercheurs les plus performants au niveau international** pour une recherche d'excellence sur les maladies infectieuses.
- **Valoriser la recherche en transformant ces connaissances** en éléments utiles pour l'homme, sous forme de produits diagnostiques ou thérapeutiques, en développant des rapports privilégiés avec des partenaires industriels, nationaux et régionaux.

Les activités :

- 25.519 m² dédiés au diagnostic, à la recherche et à l'enseignement, dont 600 m² de bureaux pour les partenaires industriels
- Dont 8.055 m² dédiés au soin, avec 75 lits d'hospitalisation complète et 21 places (13 lits et 8 fauteuils) d'hôpital de jour
- Dont 1.218 m² de commun (hall d'accueil et circulations)
- Environ 700 salariés : AP-HM, Université de la Méditerranée et les différentes EPST (INSERM, CNRS, IRD...)

Intérêt du projet pour l'institution et le patient :

Dotés de laboratoires de niveau de sécurité biologique 2 et 3, l'IHU disposera, pour les besoins de la recherche, de plateformes mutualisées avec animaleries, bio-thèque, service vétérinaire pour développer des outils de diagnostic exhaustifs et **mettre à l'épreuve les dispositifs depuis le prélèvement jusqu'au résultat.**

Les activités de recherche comprendront **un département de Sciences Humaines et Sociales** pour analyser l'expérience et les représentations sociales de la maladie, les comportements de prévention, le travail de soins, les enjeux économiques de la maladie et de la prise en charge sanitaire, un secteur au rendement accru par les **rencontres croisées de chercheurs** provenant d'horizons différents.

L'originalité du projet s'illustre notamment à travers le rapprochement physique des partenaires industriels au sein même de l'IHU permettant une gestion pratique de la valorisation des résultats de la recherche, en partenariat avec l'incubateur « Impulse », et la Société d'accélération de transfert de

technologie (SATT). Depuis la création de l'IHU 26 brevets ont été déposés et 8 Start Up ont été créés dont 4 ont commencé leur premières ventes. Elles ont levé 6.3 Millions d'euros à ce jour de fond de recherche et elles emploient une vingtaine de personnes.

Véritable levier d'attractivité pour des partenaires industriels désireux d'investir dans l'innovation et ses multiples potentiels d'application, **la valorisation est un axe stratégique porté par le Professeur Raoult et son équipe.**

A la clé, **des résultats concrets et utiles à la société sont attendus**, notamment de nouveaux médicaments, de nouveaux outils de diagnostic et le développement d'outils de prévention.

L'IHU Méditerranée Infection a été pensé et réalisé afin de faciliter la réunion des différents secteurs d'activités qui le composent et d'améliorer la fluidité des échanges et la communication entre les personnels.

La plupart des équipements et des instruments de laboratoire sont de dernière génération et tiennent compte des contraintes environnementales. Ils sont **généralement connectables sur des réseaux intranet et internet**, permettant un échange dématérialisé des données et des fichiers entre les acteurs du monde académique et les partenaires entrepreneuriaux, dans le respect des règles d'anonymat et de sécurité des réseaux informatiques. **Cette capacité d'échanges limite les déplacements physiques des personnes.**

Une attention particulière a été portée **à la sécurité des biens** et des personnes et au **contrôle strict du risque de contagion.**

Les locaux de soins sont spécialement conçus **pour prévenir et gérer des crises épidémiques**, et permettent la recherche sur les Maladies Infectieuses et Tropicales avec des laboratoires de confinement NSB2 et NSB3, des plateformes mutualisées, un département de Sciences Humaines et Sociales et la valorisation implantée au cœur de l'IHU.

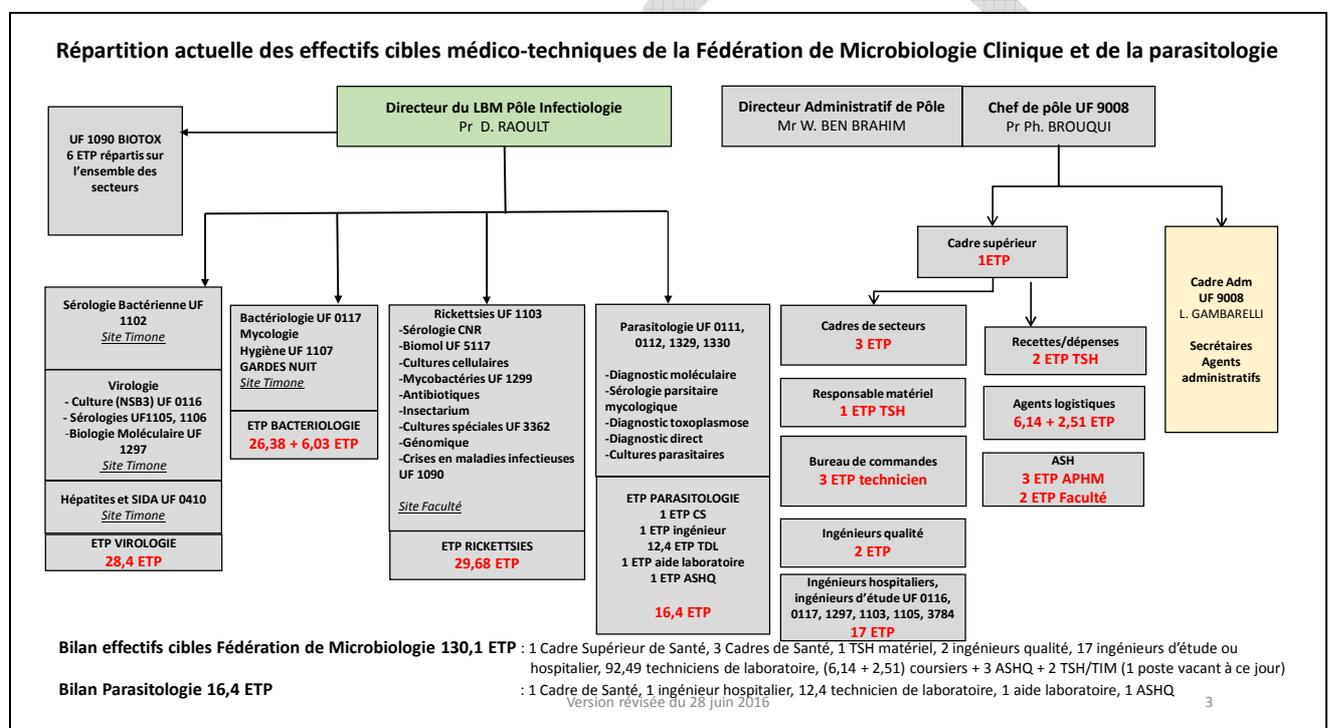
II- LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

1. ORGANISATION ACTUELLE

Un **état des lieux** a été établi, présentant de manière exhaustive et nominative les personnels qui intégreront l'IHU, ainsi que les compétences associées, ce qui permet de disposer d'une **cartographie des compétences et des effectifs**. Cette cartographie permet de gérer les compétences présentes et d'évaluer les **besoins immédiats et futurs**, dans le cadre de la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**.

Le laboratoire de parasitologie intégrera les plateformes diagnostiques de l'IHU. Des réunions d'information et de travail seront organisées avec l'ensemble du personnel de parasitologie pour intégrer l'activité diagnostique de parasitologie dans des conditions optimales.

1.1) REPARTITION ACTUELLE DES EFFECTIFS CIBLES MEDICO-TECHNIQUES



1.2) Présentation actuelle des laboratoires du LBM Infectiologie et du laboratoire de parasitologie HORS projet immunologie

Chefs de service : Pr D.Raoult, Pr M.Drancourt, Pr B.La Scola.

Les localisations géographiques :

Site Faculté de Médecine, 2ème étage/RDC/3^{ème} étage, aile verte

- Superficie des locaux à usage diagnostique : environ 1500 m²
- Activités : Sérologie CNR, Biologie moléculaire bactérienne et parasitaire, Cultures cellulaires bactériennes, Mycobactéries, dosage des antibiotiques, Insectarium, Cultures spéciales, Génomique, Crises en maladies infectieuses
- Cadre de santé : Laurence Thomas

Site Timone, 1^{er} étage/sous-sol

- Superficie des locaux : environ 1000 m²
- Activités : Sérologie bactérienne et virale, Biologie moléculaire virale, Cultures cellulaires virales, Bactériologie/mycologie, hygiène environnementale
- Cadres de santé : Salime Omergee, Magali Dulac, Véronique Filosa

Site Timone, pavillon extérieur

Superficie des locaux : 736m²

Acticités : sérologie parasitaire, sérologie de la toxoplasmose, biologie moléculaire parasitaire, culture et examen direct parasitaire

Cadre de santé : Joëlle Bayle

1.3) Fonctionnement des laboratoires

▪ Site Faculté de Médecine :

Amplitude horaire : du lundi au vendredi de 07h00 à 18h00

Astreinte congélateur : de 21h à 07h00 en semaine ainsi que les week-ends (48h) et les jours fériés (24h).

▪ Site Timone :

Amplitude horaire : 7 jours sur 7, 24h/24h

Astreintes virologie : samedi de 13h48/20h30, dimanche 6h15/20h15

▪ Site Timone, pavillon extérieur F parasitologie :

Amplitude horaire : 7h à 18h30 (service de permanence de 16h30 à 18h30 assuré par les internes, urgences seulement)

Permanence parasitologie : samedi 8h-12h

▪ Activité multi-sites : Crises en Maladies Infectieuses BIOTOX

Diagnostic réalisé dans le laboratoire NSB 3 situé au 3^{ème} étage, aile verte, site Faculté de Médecine 6 ETP répartis sur l'ensemble des laboratoires des sites Timone et Faculté

Astreinte établie en fonction de l'actualité sanitaire :

- Fonctionnement hors alerte : astreinte samedi, dimanche et férié de 08h00 à 15h48
- Fonctionnement en période d'alerte (Ebola, Charbon..) : 24h/24h, 7/7 jours

Secteur	Postes	Permanence	Astreinte	Effectif cible	Effectif réel
Bactériologie/Hygiène UF 0117, 1107	2 postes réception 1 poste aliquotage 1 poste urine UF 500 2 postes tri urines 1 poste hémoculture 1 poste tri hémoculture 2 postes tri muco-expecto-selles-LCR 3 postes tri profonds, ANA, PREVI 2 postes hygiène 4 postes après-midi	6 postes samedi 4 postes dimanche		26,38	26,5
Nuit UF 0117	2 postes bactériologie + examens urgents (hépatite fulminante, greffe)			5,03	6
Virologie UF 1102, 0116, 1105, 1106, 0410, 1297	2 postes réception 4 postes Biomol 3 postes cultures 1 poste aliquoteur FE 500	2 postes samedi 6h-14h	1 samedi 13h48/20h30 1 dimanche	28,4	27,7

	7 postes sérologie 2 postes VIH hépatite 1 poste mise au point 2 postes après-midi		6h15/20h15		
CNR Rickettsies UF 1103, 5117, 1299, 3362, 1090	1 poste réception 3 postes sérologie 6 postes Biomol 5 postes cultures NSB3 2 postes mycobactéries 2 postes cultures spéciales 1 poste insectarium 1 poste antibiotique 1 poste génomique 1 poste médical (BENASSILA)	1 poste samedi 1 poste dimanche (sur le secteur bactériologie)	Congélateurs : -21h00 à 07h00 en semaine -Week-ends (48h) -Jours feries (24h)	29,68	29,5
Biotox, Crises en Maladies Infectieuses UF 1090	ETP répartis sur l'ensemble des secteurs (bactériologie, virologie, cultures NSB3 CNR des Rickettsies)		-Hors période d'alerte : samedi/dimanche 8h-15h48 -Période d'alerte : 24h/24h 7 jours sur 7	6 ETP déjà comptabilisés sur les UF 0117, 0410, 1103, 1299	6 déjà comptabilisés
Ingénieurs d'étude, hospitalier UF 0116, 0117, 1297, 1103, 1105, 3784	1ETP Lyophilisation 1 ETP informatique 2 ETP spectrométrie de masse 1 ETP Protéomique bactériologie 2 ETP Protéomique 1ETP biologie moléculaire virus 1 ETP bioinformatique 1 ETP microscopie tomographie 1 ETP bioinformatique génome 1 ETP Bioinformatique 16S 1 ETP qualité NSB 3 1 ETP microscopie cytologie 1 ETP biomol virus VIH 1 ETP génome virus 1 ETP biomol bactéries	Pas de permanence, repos fixe		17	17
Encadrement UF 0116, 0117, 1103,	1 ETP Cadre Supérieur de Santé 3 ETP Cadre de Santé	Pas de permanence, repos fixe		4	4
Autres fonctions UF 0116, 33062	2 ETP ingénieur Qualité 3 ETP technicien, poste commandes 2 ETP recettes dépenses TSH/TIM 1 ETP matériel équipement TSH	Pas de permanence, repos fixe		8	8
Agents logistiques UF 0117	4 postes jour du lundi au vendredi 2 postes samedi 2 postes dimanche 1 poste nuit	2 postes samedi -6h00-13h48 -12h42-20h30 2 postes dimanch - 6h00-13h48 - 12h42-20h30		6,14 + 2,51	8
Agents d'entretien UF 0117, 1103	3 ETP	Repos fixe		3 ETP	3
Total Fédération Microbiologie				130,1	129,7

Secteur	ETP	Permanence	Astreinte	Effectif cible	Effectif réel
Parasitologie UF 0111, 0112, 1329, 1330	1 ETP cadre de santé 1 ETP ingénieur hospitalier 0,7 ETP TDL examen direct 4,8 ETP TDL cultures 2 ETP TDL biologie moléculaire 4,9 ETP TDL sérologie 1 ETP aide laboratoire 1 ETP ASHQ	1 poste samedi matin TDL		16,4	16,4
Total Fédération /parasitologie				146,5	146,1

2 – ORGANISATION PROJETEE IHU

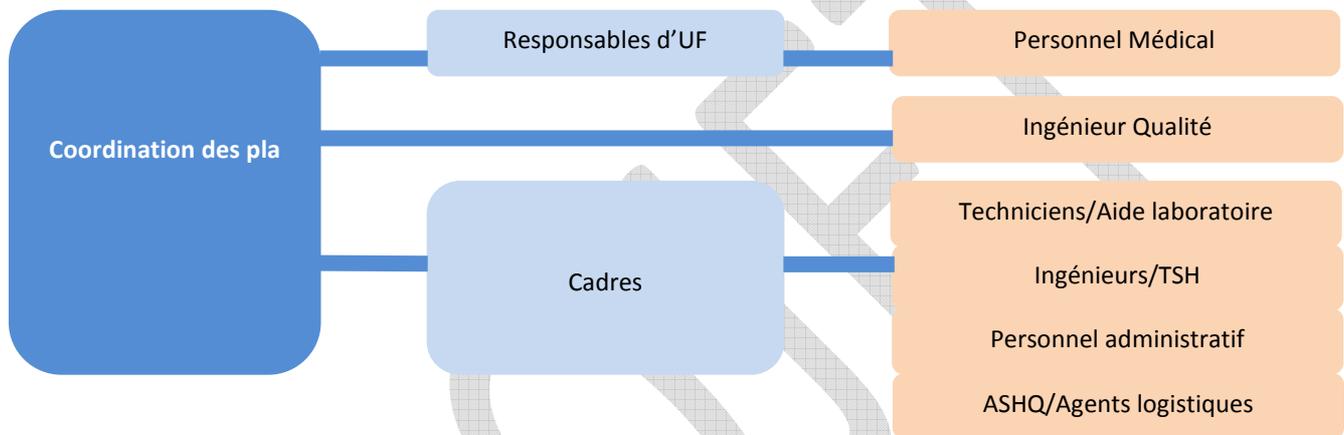
L'activité biologique du pôle Infectiologie est originale puisqu'elle prévoit une organisation en plateaux techniques des spécialités déjà existantes (culture, sérologie, biologie moléculaire, cultures cellulaires) pour la réalisation des analyses.

La principale modification concerne le pré-analytique, géré jusqu'alors par chaque secteur d'activité, il sera mutualisé avec une équipe de techniciens dédiés.

La validation biologique est assurée par le personnel médical de chaque discipline.

La gestion de la structure est collégiale, sous la responsabilité d'un coordinateur, épaulé par un bureau composé des responsables d'UF et des cadres de santé.

Organigramme hiérarchique :



Gestion des UF, pole infectiologie :



2.1 Ressources potentielles

Les activités de même nature sont mutualisées en plateformes diagnostiques, regroupant les équipements et les personnels.

Les effectifs actuels sont maintenus pour assurer les missions qui seront les nôtres.

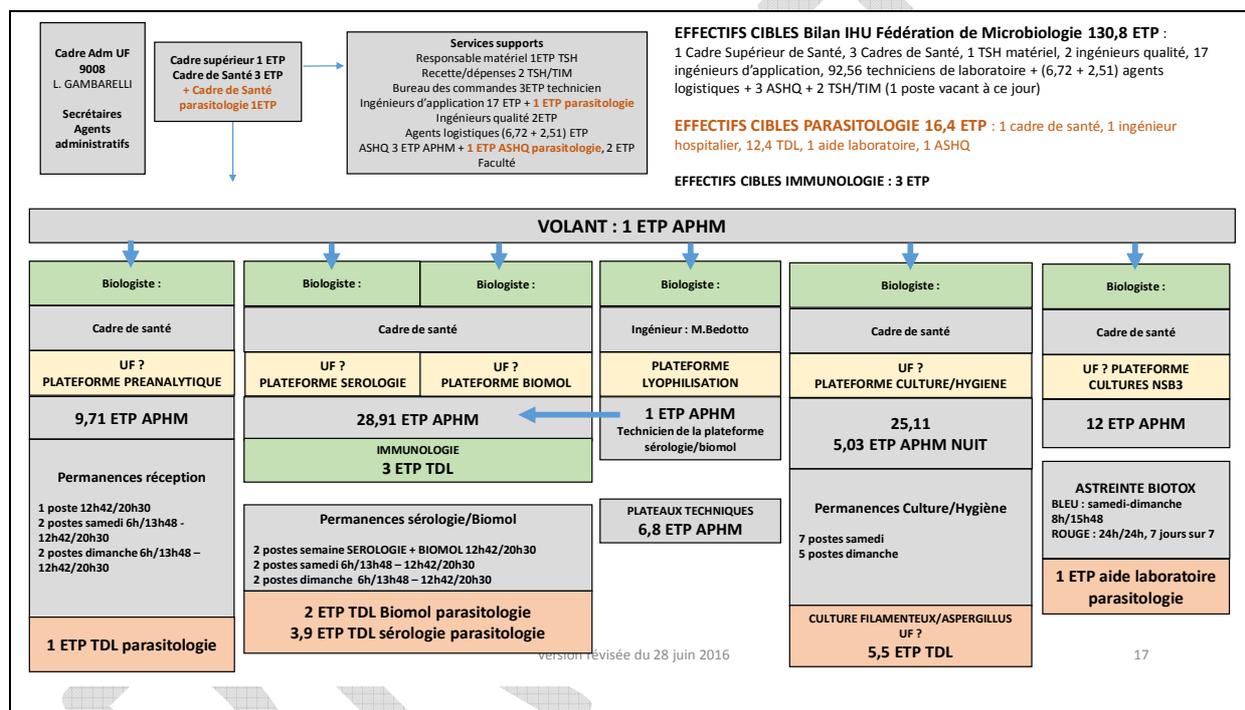
- Nouveaux postes de travail : 10 ETP réception
 - Affectation basée sur le volontariat, diffusion individuelle d'une fiche de vœu.
 - Positionnement des derniers recrutés en fonction de la répartition sur l'ensemble des plateformes, si absence de volontaires, ceci afin de conserver les compétences et de ne pas entraver le bon fonctionnement des différentes plateformes diagnostiques.
- Objectifs IHU :
 - Mutualisation de l'activité et création de plateformes diagnostiques communes, diffusion des fiches de postes IHU à l'ensemble du personnel
 - Diagnostic VIH, hépatites 7 jours sur 7 sur la plateforme Sérologie/ biomol.
 - Astreintes « Crises en Maladies Infectieuses/BIOTOX » affectées à la plateforme culture NSB 3
 - Définition des postes des techniciens de surface

Une partie de l'activité d'immunologie intégrera progressivement l'IHU conformément aux orientations du projet médical d'une part, et aux recommandations du Comité Scientifique d'AMU d'autre part.

L'ensemble sera placé sous la responsabilité d'un Maître de Conférences-Praticien Hospitalier, Madame VITTE, et effectué par trois techniciens de laboratoire (dont deux transférés depuis le pôle de Biologie en 2017, et le 3^{ème} en 2018).

L'activité prévisionnelle de cette antenne est estimée à environ 1,2 millions de B

La répartition IHU des effectifs médico-techniques AP-HM sera la suivante :



2.2 Organisation des astreintes et des permanences de week-ends et fériés dans l'IHU

2.2.1 Plateforme pré-analytique

Secteur	Postes	Couverture horaire	Permanence	Effectif cible	Effectif réel
Pré-analytique UF ?	1 poste réception/litiges 2 postes saisie SGL 1 poste aliquotage automatisé 1 poste aliquotage manuel 1 poste aliquotage mixte 1 poste après-midi	1 poste 6h-13h48 Autres postes 7h-14h48 - 8h-15h48 1 poste 12h42-20h30	1 poste samedi 6h-13h48 1 poste samedi 12h42-20h30 1 poste dimanche 6h-13h18 1 poste dimanche 12h42-20h30	9,71	10

La plateforme pré-analytique gère la réception des prélèvements biologiques et la saisie et la génération des dossiers de laboratoire grâce à un Logiciel de Gestion des Laboratoires (Synergie)

Actuellement, le LBM Infectiologie fonctionne sur 3 sites Timone, Pavillon Timone parasitologie et Faculté de Médecine avec 3 réceptions des prélèvements. Le pré-analytique dans l'IHU sera professionnalisé avec des techniciens et un Cadre de Santé dédiés. Le secteur comprendra le matériel suivant :

- Un automate pour l'aliquotage et la préparation des sérums et prélèvements biologiques sur des portoirs dédiés aux automates de diagnostic
- Des Postes de Sécurité Microbiologiques pour la préparation des prélèvements destinés au diagnostic microbiologique
- Des congélateurs et des réfrigérateurs pour la conservation des prélèvements
- Des centrifugeuses placées dans des locaux insonorisés
- Une zone de préparation des kits diagnostiques destinés aux unités de soins
-

2.2.2 Plateforme sérologie/Biologie moléculaire

Secteur	Postes	Couverture horaire	Permanence	Effectif cible	Effectif réel
Sérologie biologie moléculaire Lyophilisation UF ?	7 postes sérologie automatisée 3 postes sérologie manuelle 10 postes Biomol 2 postes après-midi	1 poste 6h-13h48 1 poste 8h12-16h sérologie Autres postes 7h-14h48/8h12-16h00 2 postes 12h42-20h30 (sérologie + biomol)	2 postes samedi 6h00-13h48 12h42-20h30 2 postes dimanche 6h00-13h48 12h42-20h30	28,91 + 1 ETP lyophilisation	29 + 1 ETP Lyoph

La plateforme sérologie/biologie moléculaire regroupe d'une part les activités de sérologie bactérienne, sérologie virale, sérologie parasitaire et sérologie du Centre National de Référence et d'autre part les activités de biologie moléculaire virale, bactérienne et parasitaire actuellement réparties sur les deux sites.

- Les automates de sérologie, demandés dans le cadre d'un appel d'offre, permettront la mutualisation de l'activité sérologique automatisée.
- Les techniques manuelles par immunofluorescence, seront réalisées par l'ensemble des techniciens de sérologie.
- La biologie moléculaire bactérienne, virale et parasitaire disposera d'un parc d'équipement identique qui permettra de mutualiser l'activité.

La mutualisation des compétences et des équipements des laboratoires de bactériologie, virologie et parasitologie-mycologie, permet d'offrir en un seul lieu, l'intégralité des techniques sérologiques (immuno-enzymologie ELISA, immunofluorescence, immunochromatographie, agglutination..). De plus le regroupement des échantillons biologiques des patients (partage des tubes primaires, sérothèque commune) optimise la prise en charge des patients.

La biologie moléculaire est dédiée à la détection, à la quantification et au séquençage du génome des agents pathogènes présents dans les prélèvements biologiques. Les techniques de biologie moléculaire sont de plus en plus performantes et ont profondément modifié le diagnostic, le pronostic ou l'adaptation des traitements des pathologies infectieuses.

La mutualisation du personnel et des équipements permettra de partager un prélèvement unique pour la recherche des virus, bactéries et parasites et de rendre un résultat microbiologique complet pour chaque patient.

2.2.3 Plateforme lyophilisation

Dans le cadre de l'appel d'offre de biologie moléculaire et de la mutualisation de la biologie moléculaire bactérienne et virale, des barrettes syndromiques de mix pour la recherche de micro-organismes seront préparées et lyophilisées pour réaliser un diagnostic moléculaire exhaustif. Cette activité est gérée par un ingénieur hospitalier et un biologiste et sera mutualisée avec les techniciens de biologie moléculaire après une formation et une habilitation au poste de travail.

2.2.4 Plateforme culture/hygiène

Secteur	Postes	Couverture horaire	Permanence	Effectif cible	Effectif réel
Culture hygiène UF ?	1 poste urine UF 500 1 poste tri urines 1 poste hémoculture flacon 2 postes tri hémoculture 2 postes tri muco/expectorations/selles/LCR 3 postes tri profonds ANA/PREVI 2 postes hygiène 1 poste antibiotique 4 postes après-midi	1 poste 6h-13h48 1 poste 8h12-16h sérologie Autres postes 7h-14h48/8h12-16h00 4 postes 12h42-20h30	7 postes samedi 6h00-13h48 Autres 8h12-16h00 12h42-20h30 5 postes dimanche 6h00-13h48 Autres 8h12-16h00 12h42-20h30	25,11	23,5 + 1 ETP plateforme culture NSB3

Secteur	Postes	Permanence	Astreinte	Effectif cible	Effectif réel
Nuit UF ?	2 postes bactériologie + examens urgents (hépatite fulminante, greffe)			5,03	6

- Le laboratoire assure la mise en culture d'échantillons biologiques de nature très variée. Il possède l'expertise de l'identification de toute souche bactérienne par Maldi-Toff et confirmation par méthodes moléculaires. Il réalise aussi différentes analyses pour la prise en charge thérapeutique des patients infectés : dosage d'antibiotiques, détermination de la sensibilité aux antibiotiques (méthode par diffusion en gélose) et du pouvoir bactéricide d'associations d'antibiotiques. Il participe également à la surveillance épidémiologique régionale PACA (laboratoires privés et établissements de santé publics et privés), à la prévention des infections nosocomiales ainsi qu'au dépistage des bactéries multi-résistantes.

- Spécialisé en hygiène hospitalière, le laboratoire propose l'ensemble des contrôles obligatoires ou recommandés pour la maîtrise de l'environnement des établissements de soins et la prévention des infections nosocomiales.
- Le laboratoire propose un programme complet de la réalisation des prélèvements d'air, d'eau, de surfaces et de dispositifs médicaux.
- Cette plateforme a pour vocation de diagnostiquer également les infections parasitaires et fongiques humaines.
- Le poste KOP (kystes, œufs, parasites) est assuré par le personnel du Service de Santé des Armées.

Le secteur culture/hygiène déjà restructuré (activité microbiologique des hôpitaux Sud, Conception, Nord et Timone) reste à l'identique, aucun changement de permanence, ni de modification de poste de travail.

2.2.5 Plateforme culture NSB 3/Biotox (Crises en Maladies Infectieuses)

Secteur	Postes	Couverture horaire	Astreinte	Effectif cible	Effectif réel
Culture NSB3 UF ?	7 postes culture cellulaire 2,5 postes mycobactéries Activité BIOTOX, Crises en Maladies Infectieuses	8h12-16h00 7h00-14h48	ASTREINTE BIOTOX Hors alerte sanitaire : samedi- dimanche 8h/15h48 Alerte sanitaire : 24h/24h, 7 jours sur 7	12	11,4

La plateforme culture NSB3 regroupe les activités de cultures cellulaires bactériennes et virales, l'activité des mycobactéries ainsi que l'activité BIOTOX, Crises en Maladies Infectieuses pour le diagnostic des infections microbiologiques et virales émergentes (Ebola, grippe aviaire, Mers-coronavirus...) et les alertes de bioterrorisme (poudre d'anthrax/charbon, variole, peste...).

Il s'agit d'un laboratoire de confinement microbiologique destiné à accueillir la manipulation d'agents infectieux de classe 3 (quelques exemples : mycobactéries, certains agents du paludisme, bacille du charbon, VIH, grippe aviaire, SRAS ...) en garantissant la protection du manipulateur et de l'environnement.

Il est constitué de différents modules, espaces clos étanches dont l'air est en dépression et fortement renouvelé. Tout produit ou matériel ne peut quitter le laboratoire sans avoir été décontaminé, soit par la chaleur (autoclave à double entrée), soit par antiseptie chimique gazeuse, soit par filtration pour l'air ambiant.

Le manipulateur opère sous un poste de sécurité microbiologique et porte un masque, une double paire de gants ainsi qu'une combinaison protectrice.

Chacun des huit établissements français de santé de référence dans le cadre du plan Biotox doit réglementairement disposer d'un laboratoire P3. Pour les activités les plus à risque deux Postes de Sécurité Microbiologique de type 3 faisant partie d'une dotation du ministère de la santé dans le cadre de la crise Ebola permettent de manipuler les prélèvements de façon totalement isolée de l'atmosphère du laboratoire P3.

L'activité Crise en maladies infectieuses était au préalable répartie sur l'ensemble des laboratoires (2 ETP en bactériologie site Timone, 1 ETP en biologie moléculaire virale site Timone, 3 ETP en cultures cellulaires site Faculté) avec un turn-over important et une coordination difficile avec des personnels polyvalents et multi-sites. De plus cette activité nécessite une formation initiale de 6 mois minimum sur l'ensemble des techniques (biologie moléculaire, culture, automates de biochimie, hématologie

et coagulation ainsi qu'une formation d'habilitation au travail en laboratoire NSB 3) et de la formation continue pour le maintien des compétences.

L'ensemble des techniciens de la plateforme culture NSB 3 assurera les astreintes « Crises en maladies Infectieuses, Biotox », cas particuliers :

- Les personnels exemptés d'astreinte provisoirement pour cause médicale (grossesse) seront affectés sur des postes de production de cellules saines ou de réception, ne présentant aucun risque de contamination.
- Les personnels exemptés définitivement d'astreinte pour des raisons médicales, seront affectés dans les autres plateformes diagnostiques en fonction des postes vacants dans un premier temps et de leur souhait dans un second temps dès vacation du poste.

2.2.6 Plateaux techniques

Secteur	ETP	Couverture horaire	Astreinte/Permanence	Effectif cible	Effectif réel
Plateaux techniques UF ?	1 ETP insectarium 1 ETP antibiotiques 2 ETP cultures spéciales 1 ETP génomique 1,8 ETP épidémiologie biologie moléculaire	8h12-16h00	Aucune	6,8	6,8

Ces postes permettent la mise au point de techniques à visée diagnostique et nécessitent une haute technicité. Ils ne participent pas aux permanences dans les différentes plateformes diagnostiques.

2.2.8 Pool de remplacement

Secteur	ETP	Couverture horaire	Permanence	Effectif cible
Postes volants	En fonction de l'absentéisme ou d'un pic d'activité exceptionnel (grippe saisonnière...)	En fonction du secteur d'affectation	Selon le secteur d'affectation	1

1 poste de technicien sera dédié à la suppléance de l'absentéisme pour raisons de santé des techniciens de laboratoire. Ce poste permettra également de pallier les pics d'activité éventuels (grippe saisonnière ou autre épidémie).

2.2.9 Autres fonctions

Secteur	ETP	Permanence	Effectif cible	Effectif réel
Ingénieurs d'application UF ?	1ETP Lyophilisation 1 ETP informatique 2 ETP spectrométrie de masse 1 ETP Protéomique bactériologie 2 ETP Protéomique 3ETP biologie moléculaire 1 ETP bioinformatique 1 ETP microscopie tomographie 1 ETP bioinformatique génome 1 ETP Bioinformatique 16S 1 ETP qualité NSB 3 1 ETP microscopie cytologie 1 ETP génome virus	Pas de permanence, repos fixe	17	17
Encadrement UF ?	1 ETP Cadre Supérieur de Santé 3 ETP Cadre de Santé	Pas de permanence, repos fixe	4	4
Autres fonctions UF ?	2 ETP ingénieur Qualité 3 ETP technicien, poste commandes	Pas de permanence, repos fixe	8	8

	2 ETP recettes dépenses TSH/TIM 1 ETP matériel équipement TSH			
--	--	--	--	--

2.2.11 Techniciens de surfaces

Secteur	ETP	Couverture horaire	Permanence	Effectif cible	Effectif réel
Techniciens de surface UF ?	3 ETP	7h00/14h48	Repos fixe	3	3

Les trois postes de la Fédération de Microbiologie et le poste de parasitologie (compté dans le 3.2.12) gère actuellement l'entretien et le nettoyage d'une superficie totale de 3236 m². Chaque technicien de surface est en charge d'environ 810 m² avec essentiellement des zones de laboratoires, l'enlèvement des DASRI et le nettoyage de divers locaux (sanitaires, salle de détente, chambres froides, réserves....)

- **1 poste** est maintenu pour le nettoyage des 594 m² de laboratoire NSB3, laboratoire à accès sécurisé pour la manipulation de pathogènes de classe 3. Ce poste nécessite une formation, une habilitation et une surveillance médicale renforcée.
(1 x 5) x 7,8 x 52 / 1599 = 1,27
- **2 postes** pour les courses (médicaments urgents, reprographie et divers magasins) pour les laboratoires et le soin et le nettoyage des 532 m² du R+2 + 594 m² du R+3
(2 x 5) x 7,8 x 52 / 1599 = 2,53

Soit un effectif cible de 3,80

Les techniciens de surface seront polyvalents sur les postes de travail.

Superficie IHU partie APHM labos	RdCbas	RdC haut	R+1	R+2	R+3
				532	594

2.2.12 Répartition des effectifs de la parasitologie et de l'immunologie

Le laboratoire de parasitologie fait partie du pôle 08 et intégrera l'IHU avant le dernier trimestre 2017. Les données fournies sont basées sur le relevé Agiletime en date du 30/04/2016.

Les personnels et activités seront affectés sur les différentes plateformes de l'IHU.

Secteur parasitologie	ETP	Permanence	Plateforme IHU	Effectif cible	Effectif réel
Parasitologie UF ?	1 ETP cadre de santé	Repos fixe		1	1
	1 ETP ingénieur hospitalier	Repos fixe		1	1
	0,7 ETP TDL examen direct 4,8 ETP TDL cultures	Cf plateforme culture/hygiène	Culture/hygiène	5,5	5,5
	2 ETP TDL biologie moléculaire 3,9 ETP TDL sérologie	Cf plateforme sérologie/biomol	Sérologie/biomol	5,9	5,9
	1 ETP TDL	Cf plateforme pré-analytique	Préanalytique	1	1
	1 ETP aide laboratoire	Repos fixe	Cultures NSB 3	1	1
	1 ETP ASHQ	Repos fixe		1	1
Total parasitologie				16,4	16,4

Les techniciens de laboratoires d'immunologie seront affectés sur la plateforme de sérologie/Biomol

Secteur	ETP	Permanence sur la plateforme sérologie/biomol	Plateforme IHU	Effectif cible	Effectif réel
Immunologie UF ?	3 ETP TDL	Cf plateforme sérologie/biomol		3	3

2.2.13 Bilan des effectifs

Bilan actuel : Fédération de Microbiologie /Parasitologie	Effectif cible	Effectif réel
	146,5	146,1

Total Fédération de Microbiologie /Parasitologie/Immunologie après transfert	Effectif cible	Effectif réel
	149,2	149,1

3 – RECAPITULATIF DES MODIFICATIONS IHU

- Suppression des astreintes actuelles « congélation » sur le site faculté, le contrôle sera réalisé sur le site IHU 24h/24h par le personnel en poste de jour et de nuit.
- Modification de la fiche de poste des agents logistiques : transports des prélèvements et divers logistiques
- Modification de la prestation nettoyage : validation d'un prestataire extérieur pour les zones définies chapitre 3.2.11)
- Transformation d'un poste de technicien de laboratoire restitué à la de la restructuration en poste d' agent logistique pour répondre aux nouveaux besoins logistiques et à la nécessité de couvrir un besoin de renfort la nuit à hauteur de 0,5 ETP.
- Renfort progressif de trois techniciens de laboratoire provenant du Pôle de Biologie du fait du transfert d'une partie de l'activité d'immunologie (deux postes en 2017, le 3^{ème} en 2018)

4 – MODALITES D'INFORMATION DU PERSONNEL PAR LE Pr RAOULT

- Réunion avec l'ensemble du personnel présent le 04 avril 2016 et diffusion de la fiche de candidature. Cf émargement ou envoi par courrier pour les personnels en absence longue durée.
- Réunion avec l'ensemble du personnel présent le 17 mai 2016 sur le projet social, réponse aux questions recueillies auprès de l'ensemble du personnel.
- Réunion avec les coursiers sur la modification de fiche de poste et les plannings le 30 aout 2016 avec l'ensemble des coursiers. Distribution fiche de vœu.

III- LE SOIN

A - CONTEXTE ET OBJECTIF :

Le regroupement des services de Maladies Infectieuses et de leurs UF sur le bâtiment de l'IHU Méditerranée Infection prévu dans le dernier trimestre 2016 appelle à une refonte des effectifs et une modification de l'organisation du travail.

Evolution de la capacité de prise en charge du Pole MIT

SITE	SITUATION ACTUELLE			SITUATION APRES TRANSFERT SUR IHU		
	Nombre de lits			Nombre de lits		
	H.C.	H.D.J	TOTAL	H.C.	H.D.J.	
NORD	17	10	27	*		
TIMONE	10		10			
CONCEPTION	18	5	23			
				I.H.U.	75	21
	45	15	60 lits		75	21
TOTAL				96* lits		

*** Un projet de maintien d'une activité de maladies infectieuses à l'Hôpital Nord est en cours d'instruction dans le cadre du projet de modernisation du site Nord. Dans l'attente, l'activité sera maintenue sans identification de lits dédiés sur le site.**

Dans un 1er temps le cadastre d'ouverture de l'IHU prévoit une capacité de 50 lits d'hospitalisation de maladies infectieuses et de 16 lits de post-urgence médicale, ainsi que 10 places d'hôpital de jour (HDJ). Ce capacitaire sera révisé 6 mois après l'ouverture de l'IHU, l'objectif étant la mise à disposition à terme de 75 lits d'hospitalisation et 21 places d'HDJ.

B – ORGANISATION ACTUELLE :

Le personnel soignant des unités de soins des 3 sites Nord/Timone /Conception fonctionne en vacation de 7 H 48, 20 RTT.

Particularité sur les sites Nord et Timone : bâtiments situés à l'extérieur de l'IGH :

NORD : 1 ETP ASH Q inclus dans les ETP ASH Q

TIMONE : 0,5 ETP Coursier mutualisé avec le service OPHTALMO

Les personnels soignants des Consultations et des HDJ Nord et Conception sont des personnels qui sont différenciés par des UF de responsabilités mais sont mutualisés sur les 2 secteurs d'activité consultations et HDJ de leur site géographique.

SITE	CHEF DE SERVICE	U.F.	NOMBRE DE LITS	TYPE	AMPLITUDE HORAIRE	TEMPS DE TRAVAIL
NORD	PR P. BROUQUI	1921	12	H.C.	24H/24H	7H48
		3784	5			
		1922	10			
		1926	Infectieux	CS	8H/16H30	7H48
		1928	voyages			
		1925	V.I.H.			
CONCEPTION	PR A. STEIN	3068	18	H.C.	24H/24H	7H48
		3063	5	H.D.J.	8H/17H	7H48
		3064		CS	8H/17H	7H48
TIMONE	PR P. PAROLA	5864	10	H.C.	24H/24H	7H48
		6183				
EDUCATION THERAPEUTIQUE		6063				

1 - Effectifs de référence des personnels non médicaux en 2015

SERVICES	LITS ET PLACES	CATEGORIE PROFESSIONNELLE																TOTAL							
		CSS		CS		IDE JOUR		IDE NUIT		IDE COORDI		IDE MIG		AS JOUR		AS NUIT		ASH		COURSIER		PSYCHOLOGUE			
		R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C
PR BROUQUI (HOPITAL NORD)																									
POSTE DE TRAVAIL		1	1																						
UF 3784 - SURV.CONTINUE MALADIES INFECTIEUSES	5					3,7	3,7	1	1					3,4	3,4	1	1	1,5	0,8	1					
UF 1921 - HOSPIT MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	12			1	1	3,7	3,7	1,5	1,5					3,4	3,4	1,5	1,5	1,5	1,8						
UF 1922- HOPITAL DE JOUR CISIH	10					2	2											0,5	0,5						
UF 1925- CONSULTATIONS DEPISTAGE MALADIES INFECTIEUSES						1	1																		
EDUC TH						1	1																		
UF 1926 et 1928- CONSULTATIONS VOYAGES						2	2											0,5	0,5						
TOTAL	27	1	1	1	1	13,4	13,4	2,5	2,5	0	0	0	0	6,8	6,8	2,5	2,5	4	3,6	1	0	0	0	31,2	30,8
PR STEIN (CONCEPTION)																									
POSTE DE TRAVAIL																									
UF 3063 - HOPITAL DE JOUR MALADIES INFECTIEUSES, VIH	5					3	3			1	1	1	1					0,5	0,5			1	1		
UF 3064- CONSULTATIONS MALADIES INFECTIEUSES, VIH						2,7	2,7											0,5	0,5						
UF 3068-HOSPIT MALADIES INFECTIEUSES	18			1	1	7	6,8	3	2,5					6	5,5	3	2,5	3	3						
TOTAL	23	0	0	1	1	12,7	12,5	3	2,5	1	1	1	1	6	5,5	3	2,5	4	4	0	0	1	1	32,7	31,0
Pr PAROLA (Timone)																									
UF 5864- HOSPIT MALADIES INFECTIEUSES AIGUES	10			0,5	0,5	3,8	3,7	2,8	2,5					4	3,7	3	2,5	1	2,2	0,5	0				
TOTAL		0	0	0,5	0,5	3,8	3,7	2,8	2,5	0	0	0	0	4	3,7	3	2,5	1	2,2	0,5	0	0	0	15,6	15,1
TOTAL POLE																								77,5	76,9

2- Répartition ETP de référence du personnel de soins

GRADE	UNITES JOUR	UNITES NUIT	HOPITAL DE JOUR	CONSULTATION
CADRE	2,5			
IDE	17,9	7,5	5	
AS	16	7,5		
ASH	7,2 + 1 ASH coursier		1	1

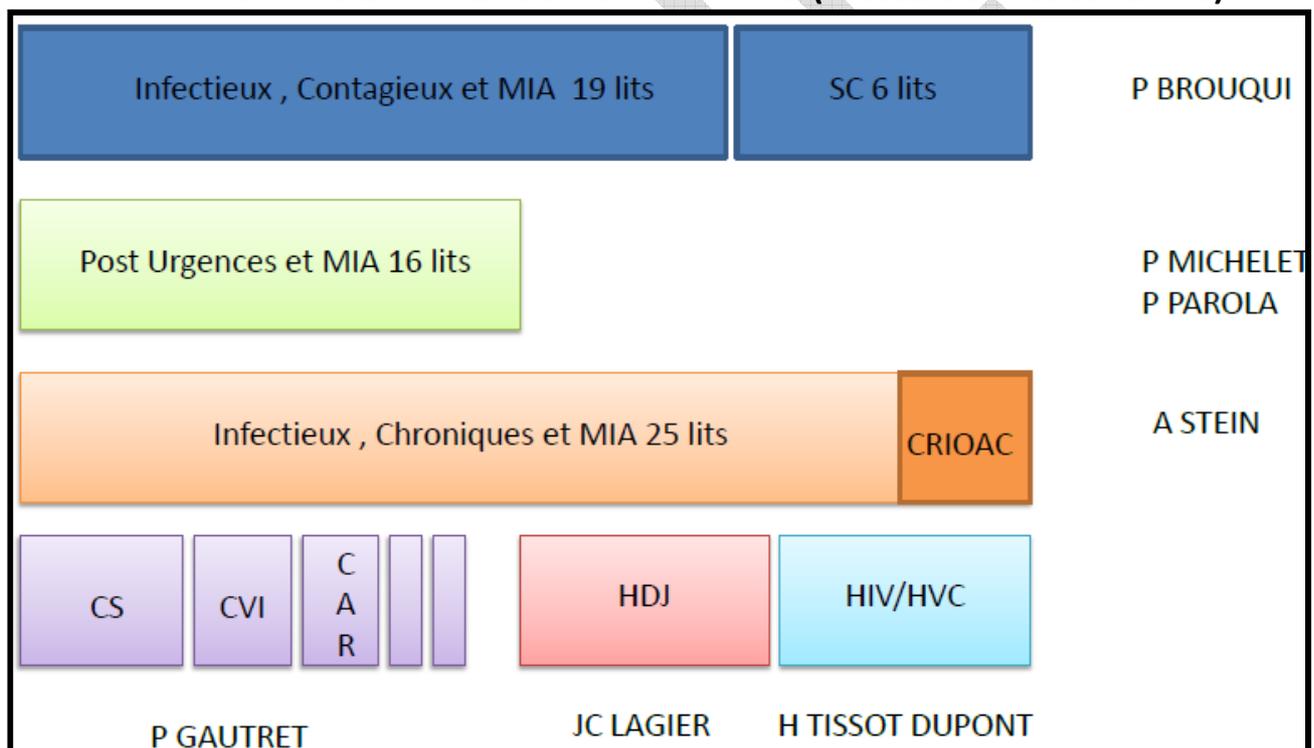
C- ORGANISATION PROJETEE

1- Organisation des soins

Concernant les lits d'hospitalisation, l'IHU a été financé pour faire de la recherche en maladies infectieuses mais l'évaluation internationale posait la question du transfert des outils et de la compétence de l'IHU dans les maladies infectieuses dans le reste de l'établissement d'accueil. Dans ce cadre, compte tenu de la possibilité d'une ouverture progressive de l'IHU, il est décidé d'ouvrir durant une période évaluée à 6 mois 16 lits d'hospitalisation de post urgence parmi lesquels des post urgence infectieuses qui sont intégrés dans des cohortes de recherche pour évaluer l'incidence des cathéters sanguins et urinaires dans les infections nosocomiales qui perdurent.

1.1 - Responsabilité médicale à l'ouverture

REPARTITION DES UM ET UF SOINS DANS L'IHU (cadastre 66 lits et 10 HDJ)



1.2 - Organisation des soins IHU Timone :

Dans une logique d'harmonisation des organisations de travail, le temps de travail en vacation 7H48 est prévu pour les 3 catégories de personnel (IDE, AS, ASHQ) jour et 10 h le personnel de nuit

Cette organisation permet :

- Une organisation de travail en binôme et sectorisée de même pour le secteur de soins continus
- Une qualité des soins par une répartition équitable des présences des personnels soignants sur la journée.
- Une continuité des soins assurée par l'organisation des transmissions efficaces avec un STAFF pluri disciplinaire quotidien à 8 h 30 : médecins, Cadre de santé, Assistante sociale, Kiné, diététicienne, IDE, AS. Chaque dossier de soins (DPI) est ouvert pour rendre compte du suivi du parcours du patient hospitalisé.
- Une meilleure coordination des professionnels médicaux et paramédicaux dans l'élaboration d'une vision partagée des prises en charge des patients (staffs pluri-professionnels, réunions de services).
- Une polyvalence et facilité de mobilité des personnels soignants sur toutes les unités en cas de nécessité (absentéisme) avec une même quotité du temps de travail.

Pour optimiser la sécurité des soins, les organisations seront homogènes et protocolaires tout en tenant compte des spécialités de service. Afin de favoriser le développement des compétences des soignants et la capacité d'adaptation et de réactivité, la mobilité interne sera encouragée au sein de l'IHU. Des appels à candidature seront effectués une fois par an.

Cette organisation débutera au 1er janvier 2018.

Outre l'optimisation des compétences et l'application d'une politique sociale, cette organisation pourrait permettre de :

- décloisonner les équipes de soins
- renforcer la dynamique de groupe
- renforcer le sentiment d'appartenance à l'IHU

1-3 L'IHU

- recherche en soins

L'IHU est un hôpital de recherche moderne utilisant des technologies innovantes de communication avec un suivi très rigoureux de l'hygiène et de la sécurité, l'objectif est de diminuer les risques professionnels liés aux soins.

Pour cela l'IHU a décidé d'investir dans la recherche clinique et l'évaluation du soin notamment par l'apport de nouvelles technologies. L'IHU sera doté d'un plateau de recherche en soins infirmiers PRIMI d'une valeur de 1 million d'euros financé par l'Europe (FEDER). Cette plate-forme de recherche en soins infirmiers sera équipée du système MediHandtrace® développé à l'hôpital Nord depuis 2013. Ce système qui trace les

parcours de soins des personnels volontaires a permis avec l'équipe soignante d'étudier la qualité de l'hygiène des mains et d'en comprendre les obstacles. La conséquence a été une réorganisation des soins par l'évaluation de kit de soins qui est actuellement en cours. Des modifications architecturales ont été appliquées lors de la construction de l'IHU. La mise en place de signal sonore de rappel. Des formations modernes et appropriées avec des messages simplifiés et clairs seront mises en place et une nouvelle évaluation sera faite pour vérifier l'apport de ces nouvelles formations dans le respect d'hygiène des mains. Cette recherche en soins infirmiers qui a pour but de lutter contre les infections nosocomiales. Elle est dirigée par les infirmières dans le cadre de Master ou de thèse de science. Ces études sont encadrées par une approche anthropologique pour permettre de comprendre les attitudes et conduites du personnel vis-à-vis de certaines pratiques de soins et d'essayer par des approches innovantes de modifier les mauvaises pratiques afin d'améliorer la performance et la qualité des soins. En ce sens un système développé à l'hôpital Nord sous forme d'une scannette de supermarché a été mis en place pour améliorer la traçabilité des soins prodigués au lit du patient évitant recopiage sur papier ou même sur un ordinateur. Ce système développé à l'hôpital Nord sera mis en place à l'IHU. Enfin de façon plus expérimentale, un cathéter intelligent, qui signalera sa présence lors de la pose par l'infirmière, est en cours d'évaluation sur cette plate-forme de recherche.

Ces technologies sont développées avec la participation des personnels sur un mode volontaire et sont destinées à améliorer leurs conditions de travail tout en renforçant la sécurité et la qualité des soins.

Par ailleurs, cette recherche en soins infirmiers permet au personnel d'accéder à des formations diplômantes en Sciences comme des Master ou des thèses de doctorat. À ce titre l'IHU finance deux thèses par an pour les infirmières.

- Configuration unités de soins

Chaque unité de soins a une capacité de 25 lits en chambre individuelle toutes dotées de douches et toilettes individuelles. Ces unités sont constituées respectivement d'une salle de soins, de bureaux médicaux et infirmiers, de zones logistiques.

Un salon de sortie est également mis en place pour optimiser la prise en charge de la sortie des patients hospitalisés

- Prévention des risques

Les personnels soignants travailleront en étroite collaboration avec le CLIN pour s'assurer de la bonne application des protocoles d'hygiène en utilisant comme support des audits et des formations régulières.

Lors de la visite médicale annuelle, les fiches d'exposition aux risques seront mises à jour et les protocoles de préventions des risques réévalués, en particulier pour les personnels exerçant dans le secteur P3.

Le respect des protocoles d'immunisation contre les agents pathogènes seront d'une nécessité absolue pour les personnels exposés. Ceci pour les protéger eux-mêmes contre les infections et lutter ainsi contre les infections nosocomiales pour les patients (grippe) (Cf. Médecine du Travail).

1.4 Gestion des unités de soins

Hospitalisation conventionnelle : les unités sont ouvertes : 24h/24, 365 jours/365.

La gestion de la prise en charge thérapeutique sera protocolisée et homogénéisée et le travail sera réalisé en binôme IDE /AS sur chaque secteur de soins.

Leur activité est différenciée :

- **Unité Médicale Pr BROUQUI (25 lits)** : référent pour la prise en charge des maladies hautement contagieuses, avec 2 UF correspondant respectivement à 19 lits de soins conventionnels et 6 lits de soins continus.

Pour les patients atteints de contagion des conditions d'isolements restrictives seront exercées par une centrale de traitement d'air en pression négative.

Accueil des patients en provenance des urgences, soit du MIA ou d'établissements externes ou accompagnés par le SAMU dans le cas de patients hautement contagieux.

- **Unité Médicale Pr STEIN (25 lits)**: infections chroniques (ostéo articulaires, VIH, hépatites..)
Les patients accueillis dans ce secteur d'activité seront, soit affectés par le service des urgences, soit du MIA ou par une activité programmée.
Les patients accueillis préférentiellement seront atteints d'infections chroniques.

- **Unité Médicale Pr PAROLA/ Pr MICHELET (16 lits)**: Post Urgence Médicales
Des lits d'une unité tampon d'hébergement de patients en provenance du SAU seront localisés au sein de l'IHU, les patients provenant du SAU Timone.

Les patients accueillis préférentiellement seront atteints d'infections aiguës.

Des patients sans infection pourront également être hébergés dans cette l'UM :

- en demeurant sous la responsabilité des urgentistes si l'ensemble du capacitaire n'est pas utilisé pour la gestion des patients infectés.
- exclusivement cohortés, dans le cadre des missions de l'IHU sur la surveillance et la prévention des infections liées aux VVP et SU mises en place aux urgences pour un motif non infectieux.

Les patients relevant de l'unité tampon relèvent de la responsabilité médicale des spécialités incluant maladies Infectieuses. La coordination médicale des patients non infectés relève du médecin urgentiste responsable de l'unité de localisation des malades. Des internes sont sous la responsabilité du chef de service des urgences. Leur présence au sein de cette unité est intégrée dans l'organisation de leur choix aux SAU avec une rotation organisée entre les différents secteurs des urgences (UHCD, circuit long, court, déchoquage, unité tampon). Cette rotation n'est pas fonction du nombre d'hébergés ni de la qualité des patients par filière.

L'organisation des soins, des visites et d'une éventuelle sectorisation sera assurée par le Pr Parola, en coordination avec le Pr Michelet.

Une UF de localisation est créée dans le pôle MIT et des UF d'hébergement fictives sont créées par spécialités pour suivre la file active des patients. Elle est sous la coordination du Pr Michelet.

Tous les personnels soignants paramédicaux dépendront des services du pôle MIT. La responsabilité hiérarchique des personnels soignants relève du cadre supérieur de santé du pôle MIT.

1.5 - ETP prévisionnel des unités de soins **75 LITS**

ETP UNITES DE SOINS														
UF	Service	Lits ou places	TO	IDE									Total IDE par service	ETP AC
				Matin			Après Midi			Nuit				
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP		
	STEIN	25		2	1,83	3,66	2	1,83	3,66	2	2,52	5,04	12,36	9,3
	PAROLA	25		2	1,83	3,66	2	1,83	3,66	2	2,52	5,04	12,36	6,2
	BROUQUI HC	19		2	1,83	3,66	2	1,83	3,66	1	2,52	2,52	9,84	5,2
	BROUQUI SC	6		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	1	2,52	2,52	6,18	4,7
TOTAL IDE			40,74	12,81			12,81			15,12				

UF	Service	Lits ou places	TO	AS/AP									Total AS par service	ETP AC
				Matin			Après Midi			Nuit				
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP		
	STEIN	25		2	1,83	3,66	2	1,83	3,66	1	2,52	2,52	9,84	8
	PAROLA	25		2	1,83	3,66	2	1,83	3,66	1	2,52	2,52	9,84	6,2
	BROUQUI HC	19		2	1,83	3,66	1	1,83	1,83	1	2,52	2,52	8,01	4,9
	BROUQUI SC	6		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	0	2,52	0	3,66	4,7
TOTAL AS/AP			31,35	12,81			10,98			7,56				

UF	Service	Lits ou places	TO	ASHQ									ETP ACTUEL	ECART
				Matin			Après Midi			Total ASHQ par service				
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP					
	STEIN	25		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	3,66	3	-0,66		
	PAROLA	25		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	3,66	2,2	-1,46		
	BROUQUI HC	19		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	3,66	3	-0,66		
	BROUQUI SC	6				0	0	1,83	0	0		0		
TOTAL ASHQ			10,98	5,49			5,49				8,2	-2,78		

1-6 - ETP prévisionnel des unités de soins 66 LITS

UF	Service	Lits ou places	TO	IDE									Total IDE par service	ETP ACTUEL
				Matin			Après Midi			Nuit				
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP		
	STEIN	25		2	1,83	3,66	2	1,83	3,66	2	2,52	5,04	12,36	9,3
	PAROLA	16		2	1,83	3,66	1	1,83	1,83	2	2,52	5,04	10,53	6,2
	BROUQUI HC	19		2	1,83	3,66	2	1,83	3,66	1	2,52	2,52	9,84	5,2
	BROUQUI SC	6		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	1	2,52	2,52	6,18	4,7
TOTAL IDE			38,91	12,81			10,98			15,12				25,4

UF	Service	Lits ou places	TO	AS/AP									Total AS par service	ETP ACTUEL
				Matin			Après Midi			Nuit				
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP		
	STEIN	25		2	1,83	3,66	2	1,83	3,66	1	2,52	2,52	9,84	8
	PAROLA	16		2	1,83	3,66	1	1,83	1,83	0	2,52	0	5,49	6,2
	BROUQUI HC	19		2	1,83	3,66	1	1,83	1,83	1	2,52	2,52	8,01	4,9
	BROUQUI SC	6		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	0	2,52	0	3,66	4,4
TOTAL AS/AP			27	12,81			9,15			5,04				23,5

UF	Service	Lits ou places	TO	ASHQ									ETP ACTUEL	ECART
				Matin			Après Midi			Total ASHQ par service				
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP					
	STEIN	25		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	3,66	3	-0,66		
	PAROLA	16		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	3,66	2,2	-1,46		
	BROUQUI HC	19		1	1,83	1,83	1	1,83	1,83	3,66	3	-0,66		
	BROUQUI SC	6				0	0	1,83	0	0		0		
TOTAL ASHQ			10,98	5,49			5,49				8,2	-2,78		

1.7 - Organisation des consultations

Les consultations seront ouvertes au public sur RDV mais aussi sans programmation dans le cadre de l'urgence, de 8h00 à 18h du lundi au vendredi et de 8 h00 à 12 h, le samedi matin uniquement pour les urgences qui seront assurées par un des séniors assurant le service quotidien de jour du samedi matin.

	HORAIRES	
	CS INFECTIEUX	CS VOYAGES
IDE	8 H00 – 15 H 48	8 h 30 - 16 h 18
	8 h 30 - 16 h 18	
	9 h - 16 h 48	9 h 08 - 17 h 00
	9 h 48 - 18 h	
	8 h 30 - 12 h 18 (samedi)	
ASH	7 h - 14 h 48	
	10 h 30 - 18 h 18	

La prestation ménage secteur soins sera assurée en alternance par les ASHQ affectés au secteur consultations/HDJ avec des horaires décalés pour maintenir l'hygiène des locaux matins et soirs.

Un secteur de consultation dédié aux patients fébriles dépistés grâce à une caméra thermique située à l'entrée de l'IHU permettra de circonscrire un périmètre de sécurisation de la contagion.

Le nombre de consultations actuelles est de 6000/infectieux et 8000 consultations /VIH

La capacité en salle de consultations de l'IHU est de 14 box (plus 4 box HDJ si nécessaire) et permettra à 7 médecins de consulter par vacation avec 10 patients programmés, soit un capacitaire maximal de 140 patients jour :

Les consultations se composent :

- Consultations infectieuses: certain bilans biologiques (Charge virale HIV et CD4) seront réalisés avant la consultation médicale afin d'obtenir les résultats du jour pour mieux adapter la thérapeutique médicale. Selon les résultats, de nouveaux traitements seront instaurés requérant une consultation IDE d'éducation thérapeutique.
- Particularités de l'éducation thérapeutique :

Un programme d'éducation thérapeutique validé par l'ARS 2015-2019 incluant 300 patients parmi la file active de 2200 patients atteints de VIH.

Les IDE sont toutes formées à l'éducation thérapeutique, une consultation sera organisée à partir d'une prise de RDV avec un agenda électronique et sera assurée par une IDE /jour, par rotation. Tous les IDE, chacun à leur tour par cycle prévisionnel, seront affectés à cette mission spécifique.

- Consultation Internationale du Voyageur : 3 consultations par vacation, une réalisée par un médecin, deux sont réalisées par les IDE sous la responsabilité du médecin responsable de la consultation.

Les IDE dispensent les conseils et les informations ciblés en fonction des destinations et des types de voyage, proposent et réalisent les vaccinations en fonction des recommandations internationales et des protocoles du service sous la responsabilité médicale.

L'élaboration d'un protocole de transfert de compétences est en cours de rédaction pour permettre la délégation des prescriptions d'antipaludéens et de vaccins.

- Consultation anti rabique : la consultation est assurée par un médecin responsable du secteur.

1.8 – ETP consultations prévisionnel

ETP CONSULTATIONS															
UF	Service	Lits ou places	TO	IDE									ETP CIBLE ACTUEL	ECART	
				Matin			Après Midi			Nuit					Total IDE par service
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP			
	CONS INFEC Lundi à Vendredi			4	1,23	4,92			0			0	4,92	3,7	-1,22
	CONS INFEC Samedi			1	0,13	0,13			0				0,13		-1,23
	CONS VOYAGE			2	1,23	2,46			0			0	2,46	2	-0,46
						0			0			0	0		
	TOTAL IDE		7,51		7,51			0			0		7,51	8,7	1,19

UF	Service	Lits ou places	TO	ASHQ						ETP CIBLE ACTUEL	ECART		
				Matin			Après Midi					Total ASHQ par service	
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP				
	CONSULTATIONS			1	1,23	1,23			0		1,23	1	-0,23
	TOTAL ASHQ		1,23		1,23			0					

UF	Service	Lits ou places	TO	EDUCATION THERAPEUTIQUE						ETP CIBLE ACTUEL	ECART		
				Matin			Après Midi					Total éducation thérapeutique par service	
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP				
	CONSULTATIONS			1	1,23		0		1		1	0,5	-0,5
	TOTAL EDUCATION		1		0		1						

1.9 – Organisation de l'hôpital de jour

Capacité d'accueil de 21 places, cadastre d'ouverture de l'hôpital de jour à **10 lits**.

- 8 fauteuils séparés par un paravent dans une salle
- 13 chambres individuelles équipées soit de lits ou de méridienne.

Hospitalisation de jour : L'amplitude horaire de l'unité est de 8h00 / 18 h, 5 jours/7.

L'hôpital de jour est demandé par un médecin, soit à l'issue d'une hospitalisation ou d'une consultation, soit en collaboration avec des établissements externes partenaires. Un interne aura la charge de l'accueil et de la prise en charge du patient supervisé par un médecin sénior.

La coordination du parcours des patients se fait par l'IDE coordinatrice. Elle est en charge de la programmation de bilans sanguins, radiologique ou d'avis spécialisé.

Dans le cadre de la circulaire frontière (circulaire n°DHOS/M2A/DGS/R12/2007/415 du 19 novembre 2007 relative à la tarification d'un GHS au bilan de synthèse annuel dans la prise en charge des personnes infectées par le VIH) et des recommandations internationales qui prévoient de réaliser à titre préventif des bilans annuels VIH pour la file active de 2200 patients. Ces bilans vont être réalisés avec une personnalisation en fonction des facteurs de risque des patients. L'utilisation du logiciel NADIS (Dossier médical informatisé pour la prise en charge des patients atteints d'une pathologie chronique VIH, VHC) va permettre de recenser et de pouvoir organiser ces séances spécifiques annuelles. Par ailleurs ces mêmes patients peuvent bénéficier de bilans diagnostics.

D'autres Hôpitaux de jour seront réalisés dans le cadre des infections communautaires, ostéoarticulaires et prise en charge des patients atteints d'Hépatite C. Dans un premier temps la répartition attendue est de 60% VIH/Hépatites et 40 % non VIH.

PROJET

1 -10 ETP Hôpital de jour prévisionnel (10 places)

ETP HDJ														ETP CIBLE ACTUEL	ECART	
UF	Service	Lits ou places	TO	IDE									Total IDE par service			
				Matin			Après Midi			Nuit						
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP				
	HDJ			2	1,23	2,46			0				0	2,46	5	2,54
TOTAL IDE			2,46	2,46			0			0						
UF	Service	Lits ou places	TO	AS/AP									Total AS par service			
				Matin			Après Midi			Nuit						
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP				
	HDJ			1	1,23	1,23			0				0	1,23	0	-1,23
TOTAL AS/AP			1,23	1,23			0			0						
UF	Service	Lits ou places	TO	ASHQ							ETP CIBLE ACTUEL	ECART				
				Matin			Après Midi			Total ASHQ par service						
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP							
	HDJ			1	1,23	1,23			0		1,23	1	-0,23			
TOTAL ASHQ			1,23	1,23			0									
UF	Service	Lits ou places	TO	IDE COORDINATRICE							ETP CIBLE ACTUEL	ECART				
				Matin			Après Midi			Total IDE COORD par service						
				Nb de postes	Coef.	ETP	Nb de postes	Coef.	ETP							
	HDJ			1	1,23		0		1	1	1	1	0			
TOTAL IDE COORDINATRICE			1	0			1									

HDJ	
IDE	8 H00 – 15 H 48
	9 h - 16 h 48
	9 h 48 - 18 h
IDE Coordinatrice	8 h 30 – 16 h 18
AS	8 h 00 – 15 h 48
ASH	7 h - 14 h 48
	10 h 30 - 18 h 18

1.11 - L'équipe d'encadrement

Un cadre supérieur responsable de l'ensemble des secteurs de soins.

Le temps de travail de l'équipe d'encadrement serait de 7h48 / jour, 5 jours par semaine.

Les remplacements de l'encadrement de proximité durant les congés, RTT s'effectueront en binôme cadre.

Effectif minimum dans le grade 2 CS d'unités de soins : assurer la continuité des soins du service du CS absent

SECTEUR/RESPONSABILITE	ETP	HORAIRES	20 RTT - 27 CA
cadre supérieur de santé	1	9 h - 16 h 48	5 jours/7
Cadre HDJ 0,25 ETP	1	14 h - 00 h ou 13 h - 23 h	4 jours/7
Cadre Consultations 0,25 ETP et gestion des équipes de nuit 0,50 ETP			
Cadre de santé Unité 1	1	8 h 30 - 16 h 18	5 jours/7
Cadre de santé Unité 2	1	8 h 30 - 16 h 18	5 jours/7
Cadre de santé Unité 3	1	8 h 30 - 16 h 18	5 jours/7

ETP CADRE						
UF	Service	CADRE DE SANTE SUPERIEUR			ETP ACTUEL	CIBLE
		Jour		Total cadre sup par service		
		Nb de postes	ETP			
	IHU	1	1	1	1	0
TOTAL CADRE DE SANTE SUPERIEUR				1	1	TOTAL
						0
UF	Service	CADRE DE SANTE			ETP ACTUEL	CIBLE
		Jour		Total cadre par service		
		Nb de postes	ETP			
	STEIN	1	1	1	1	0
	PAROLA	1	1	1	0,5	-0,5
	BROUQUI HC	0,5	0,5	0,5	0,5	0
	BROUQUI SC	0,5	0,5	0,5	0,5	0
	HDJ	0,25	0,25	0,25	0	-0,25
	CONSULTATIONS	0,25	0,25	0,25	0	-0,25
	NUIT	0,5	0,5	0,5	0	-0,5
	MIA	0	0	0	0	0
TOTAL CADRE DE SANTE				4	2,5	TOTAL
						-1,5

Lors des congés et absence du cadre affecté aux consultations /HDJ/ nuit, le remplacement sera assuré par le reste de l'encadrement présent. Afin d'anticiper et de palier les problématiques d'absentéisme du personnel de nuit, les personnels concernés devront informer l'encadrement responsable avant 17 h. Chaque cadre sera en charge d'un projet de service spécifique en lien avec des thématiques d'amélioration de la qualité des soins visé par l'encadrement supérieur et le chef de service.

Ces projets seront transversaux aux autres unités de l'IHU, le cadre de santé en charge du projet l'étendra aux unités voisines.

Projets privilégiés : recherche en soins / qualité / éthique / droits des patients / hygiène / parcours patients / éducation thérapeutique / transfert de compétences (ARS / HAS).

1.12 - Le brancardage

Dans le cadre de la recherche / diagnostic, les patients hospitalisés doivent réaliser des examens, imagerie médicale, consultations, bloc opératoires, explorations fonctionnelles.

Les patients hautement contagieux seront transportés en sarcophage si nécessité absolue.

La possibilité de réaliser des échographies et radiographies simples au chevet des patients très contagieux sera une autre possibilité.

Concernant l'organisation de l'équipe de brancardiers :

- 5 ETP de brancardiers sont placés sous la responsabilité fonctionnelle du Cadre Supérieur du pôle MIT :
- Ils relèveront hiérarchiquement de la direction du site de la Timone

Leur temps de travail sera du lundi au vendredi de 8 h à 18 H. Après 18 h et le weekend end, le relais sera par l'équipe du brancardage central.

Un balisage des trottoirs doit être réalisé pour dégager des espaces sécurisés pour le transport des patients.

- Brancardage patient venant des urgences	15
- Aller-retour imagerie, examens spécialisés	
brancardage internes	62
Sortie Patient	8
TOTAL 85 transferts	

	coefficient	Nb de poste	E.T.P.	TOTAL		
				TOTAL IHU E.T.P	E.T.P. CIBLE ACTUEL	ECART
BRANCARDIER	1,23	4	4,92	4,92	0	4,92

De façon à harmoniser le fonctionnement de l'IHU avec celui du site Timone, un directeur du site Timone sera notamment le référent de l'IHU. Il assurera la gestion des interfaces entre les personnels ne relevant pas des secteurs des soins et les services hiérarchiques de rattachement des agents concernés (bureau des entrées, brancardiers,...). La gouvernance sera assurée par un trio, avec ce directeur, le chef de pôle et le Directeur de l'IHU.

1.13 - Le service social

Le bureau des assistantes sociales est situé au rez-de-chaussée, après l'accueil dans un Open Space face aux guichets des admissions.

A l'ouverture le service sera composé de 2,5 ETP redéployés depuis les sites Timone, Conception et Nord.

A terme l'objectif serait de réévaluer ce besoin pour disposer d'un effectif de 5 ETP.

Organisation du temps de travail :

7h48 du lundi au vendredi sur amplitude 8h00 – 17h00

20 RTT et 27 CA

8h00 – 15h48 et 09h12 – 17h00

				TOTAL		
	coefficient	Nb de poste	E.T.P.	TOTAL IHU E.T.P	E.T.P. CIBLE ACTUEL	ECART
ASSISTANTE SOCIALE	1,23	2	2,46	2,46	2,5	0

Les Assistantes sociales demeureront placées :

- sous la responsabilité fonctionnelle du directeur du site Timone en charge de l'IHU
- sous la responsabilité hiérarchique du service social du site Timone

1.14 - Les courses vers le BMT et L'IGH

Les courses seront effectuées par un agent dédié au secteur des soins et en son absence le relais se fera par un agent du secteur laboratoire. Des programmations horaires sont prévues.

- Dépannage pharmacie (traitement des patients entrants)
- Matériel logistique
- Gazométrie
- Laboratoire : transport des bilans biologiques dans le BMT et l'IGH.

				TOTAL		
	coefficient	Nb de poste	E.T.P.	TOTAL IHU E.T.P	E.T.P. CIBLE ACTUEL	ECART
COURSIER	1,23	1	1,23	1,23	1,23	0

1.15 - Prise en charge kinésithérapie

Les besoins de prise en charge de Kinésithérapie peuvent s'évaluer au regard de l'activité précédemment exercée en 2015 (les pneumopathies et gripes avec les séjours pour tuberculoses sont de 560 séjours sur le pôle et de 290 ostéites aiguës ou chroniques). Il est prévisible de voir augmenter l'activité à 900 infections respiratoires et à 450 infections ostéo-articulaire par année pour 75 lits. Cette activité représente 12 à 15 patients/jour pour 45 lits soit 18 à 20 patients par jour pour 75 lits à 20 minutes par patient (cela représente 1 poste par jour).

			TOTAL
--	--	--	-------

	coefficient	Nb de poste	E.T.P.	TOTAL IHU E.T.P	E.T.P. CIBLE ACTUEL	ECART
KINESITHEREPEUTE	1	1	1	1	2	1

L'affectation d'un temps de kinésithérapeute sera évaluée en lien avec le Pôle Médecine Physique et Réadaptation.

1.16- Prise en charge diététicien

La nutrition est un soin, chaque patient doit donc bénéficier d'une alimentation adaptée à ses besoins et objectifs thérapeutiques. Différents types d'alimentation modélisés sont prévus à l'AP-HM et un suivi au chevet du patient hospitalisé à l'IHU nécessite une prise en charge diététique quotidienne au regard des 75 lits ouverts.

	TOTAL					
	coefficient	Nb de poste	E.T.P.	TOTAL IHU E.T.P	E.T.P. CIBLE ACTUEL	ECART
DIETETICIENNE	1	1	1	1	1	0

L'affectation des ressources de diététicien sera réalisée par la coordination générale des soins.

1.17 - Prise en charge psychologue

Actuellement un psychologue est affecté au pôle dédié à la prise en charge du patient VIH. L'IHU souhaite à terme se doter d'un psychologue comportemental pour la clinique des tiques. En adéquation au projet ministériel, nous allons ouvrir une prise en charge spécialisée pour laquelle il faut envisager à terme un poste supplémentaire de psychologue. Dans l'immédiat l'effectif demeure à un ETP.

	TOTAL					
	coefficient	Nb de poste	E.T.P.	TOTAL IHU E.T.P	E.T.P. CIBLE ACTUEL	ECART
PSYCHOLOGUE	1	1	1	1	1	0

1.18 – Prestation ménage 1.218 m² partie commune à l'IHU

Les surfaces communes prises en charge actuellement par une prestation externe sont d'environ 2500 m². En ce qui concerne L'IHU la prestation ménage représentera 1.218 m², un cahier des charges sera élaboré afin de répondre à l'hygiène des locaux comme les WC publics, couloirs, bureaux médicaux.....

1.19 – Restructuration de l'Hôpital Nord

Concernant le MIT Nord, compte tenu du fait que le projet médical n'est pas finalisé, le Pôle MIT assurera seulement la gestion médicale sous la responsabilité du Dr GAUTRET (UF consultations hôpital Nord), dans les services dans lesquels les patients post-urgences auront été hébergés (post-urgence ou médecine interne), avant qu'ait été circonscrit et localisé par les autorités locales le MIA, en particulier en trouvant

une solution pour l'affectation des personnels à l'intérieur d'un pôle plus large permettant une optimisation des moyens.

L'équipe médicale constituée d'un ou deux internes et d'un sénior aura pour mission de donner les avis demandés par les collègues du site et d'aller voir les hébergés des urgences pour les MIT (max 10 par permanence). Un bureau, un fax, un ordinateur et un téléphone seront fournis par le site le plus près possible des urgences Nord. Les avis seront faxés et les hébergements mis sur le mailing des seniors responsables de cette activité. Les hébergés nécessitant une prise en charge spécialisée en MIT seront transférés sur l'IHU le plus rapidement possible pour permettre l'aval des urgences. La situation sera réévaluée dans 6 mois et éventuellement adaptés aux besoins

Une consultation spécialisée VIH HVC, 2 matinées par semaine aura lieu, hébergée dans l'unité de consultation des urgences nord en accord avec le chef de service.

La direction des soins a soumis un questionnaire par l'intermédiaire du CSS et ainsi a recueilli les souhaits des agents d'intégrer l'IHU ou de maintenir leur activité professionnelle sur le site de l'hôpital Nord.

Les personnels souhaitant demeurer sur l'hôpital nord ont émis 3 choix d'affectation par ordre de priorité.

Une réunion d'information pour les personnels faite le 28/9/16 à la demande du directeur de site et des soins a permis de préciser que toutes les demandes seraient prises en compte individuellement et les choix respectés dans la mesure des postes disponibles sur le site ; Dans le cas échéant les agents se rendraient sur l'IHU dans l'attente de postes vacants. Les critères CTE s'appliqueront si pas d'entente entre les personnels.

- Synthèse ETP IHU 75 LITS

	SYNTHESE E.T.P		ECART
	ACTUEL	PREVISIONNEL	
	IHU		
C.S.S.	1	1	0
C.S.	2,5	4	-1,5
I.D.E.	36,1	50,71	-14,61
A.S.	23,5	32,58	-9,08
A.S.H.	11,2	13,44	-2,24
BRANCARDIER	0	4,92	-4,92
COURSIER	1	1,23	-0,23
Education thérapeutique	0,5	1	-0,5
PSYCHOLOGUE	1	1	0
I.D.E Coordinatrice	1	1	0
sous total :			-33,08
DIETETICIENNE	1	1	0
ASSISTANTE SOCIALE	2,5	2,5	0
KINESITHERAPEUTE	2	1	1
	83,3	115,38	-32,08

TOTAL E.T.P		115,38	
-------------	--	---------------	--

PROJET

- Synthèse ETP IHU 66 LITS

	SYNTHESE E.T.P		ECART
	ACTUEL	PREVISIONNEL	
		IHU	
C.S.S.	1	1	0
C.S.	2,5	4	-1,5
I.D.E.	36,1	48,88	-12,78
A.S.	23,5	28,23	-4,73
A.S.H.	11,2	13,44	-2,24
BRANCARDIER	0	4,92	-4,92
COURSIER	1	1,23	-0,23
Education thérapeutique	0,5	1	-0,5
PSYCHOLOGUE	1	1	0
I.D.E Coordinatrice	1	1	0
sous total :			-26,9
DIETETICIENNE	1	1	0
ASSISTANTE SOCIALE	2,5	2,5	0
KINESITHERAPEUTE	2	1	1
	83,3	109,2	-25,9
TOTAL E.T.P		109,2	

F - Déroulement des déménagements et des transferts (5 au 15 décembre)

Etape 1 : Déménagement du service du Pr BROUQUI

Etape 2 : Déménagement du service du Pr STEIN Conception

Etape 3 : Déménagement du Service Pr PAROLA Timone Adultes

G - Modalités d'information du personnel

- Des réunions d'information sur l'organisation des unités sur l'IHU ont eu lieu avec l'équipe médicale et l'encadrement sur chaque site ainsi que des réunions communes.
- Des questions ont été recueillies par le cadre supérieur et l'information donnée par le chef de pôle en réunion collective.
- Des réunions avec les directions de site Conception et Nord de préparation au déménagement
- Ces différentes réunions ont eu lieu :
 - Le jeudi 19 février 2015, personnel Conception
 - Le mercredi 8 avril 2015 pour l'ensemble des équipes du pôle
 - le mardi 26 avril 2016 pour l'ensemble des équipes du pôle
 - le mercredi 29 juin 2016 réunion sur l'organisation des soins IDE.
 - Le mercredi 28 septembre 2016 information pour les personnels de l'hôpital Nord
 - Vendredi 30 septembre 2016 réunion sur l'organisation des soins IDE/AS
 - Mercredi 19 octobre réunion sur le site de la Timone : présentation du CTE au personnel
 - Mardi 25 octobre réunion sur le site Nord : présentation du CTE au personnel

V- PERSONNEL ADMINISTRATIF

➤ ORGANISATION AVANT L'IHU

Le Pôle infectieux est un pôle intersites qui comprend des unités de consultations et d'hospitalisation spécialisées en maladies infectieuses et tropicales basées sur l'hôpital de la TIMONE, CONCEPTION et NORD. Ainsi que la Fédération de microbiologie clinique : bactériologie, virologie, hygiène. Les secrétariats réalisent le traitement et la circulation des informations administratives liées à l'activité des différents secteurs. Les activités sont regroupées au sein du même secrétariat, accueil, saisie de courriers... Les secrétariats sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, et jusqu'à 18h00 sur le site de la Faculté TIMONE (Unité des Rickettsies). Le temps de travail des agents est réparti soit en 39h - 7h48/jour - 20 RTT et en 35h - 7h/jour - 0 RTT, selon le contrat de l'agent.

Pour une meilleure organisation et anticipation médico-économique, 2 postes administratifs déjà présents dans les effectifs, assistent le pôle de maladies infectieuses dans le reporting de l'activité, dépenses et recettes en temps réel et en interaction directe avec les différents acteurs du terrain. Ce sont 2 postes clé, indispensables à la gestion et au suivi quotidien de tous les secteurs (laboratoires et soins). Ces agents apportent également leur contribution pour les études économiques approfondies afin de pouvoir négocier les prix (réactifs, machines...), fidéliser des clients extérieurs, prospection auprès des clients perdus, études des causes, suivi des conventions intra AP-HM... C'est un réel gain en termes d'efficacité et de réactivité.

Avant l'IHU	
3 sites : TIMONE, CONCEPTION, NORD	ETP
Cadre administratif	1,00
Sous total	1,00
TIMONE : Fédération de microbiologie clinique et CNR	
Bactériologie	2,60
Virologie	1,30
Consultations microbiologie clinique	1,30
Mycobactéries/ Hygiène	1,30
Cohortes/Staff	1,30
Rickettsies	2,60
Secrétariat administratif/CNR/Accueil	3,60
Sous total	14,00
TIMONE : MIA	
Hospitalisation d'urgence	0,50
Sous total	0,50
CONCEPTION MIT	
Hospitalisation/HDJ	1,95
Consultations	3,25
Accueil	1,95
Sous total	7,15
NORD MIT	
Hospitalisation/administration chef service	1,95
Consultations	1,30
Accueil consultations/Conseils aux voyageurs/Dépistage	1,30
HDJ/COR EVIH	1,30
Sous total	5,85
ASSISTANCE AU POLE	
Administration et comptabilité	2,00
Sous total	2,00
TOTAL	30,50

➤ ORGANISATION PROJETEE DANS L'IHU

Les personnels administratifs seront répartis en 4 secteurs :

- 1° Accueil (central/standard/administration, Consultations/HDJ, conseils aux voyageurs),
- 2° Laboratoire,
- 3° Secrétariats médicaux (consultations, HDJ, hospitalisation),
- 4° Administration/Direction.

La répartition du temps de travail reste inchangée.

Pour répondre au projet médical en termes de couverture des horaires ouvrables des services administratifs de l'établissement, l'amplitude horaire pour les administratifs sera de 8h00 à 18h00 en continu du lundi au vendredi, et le samedi matin de 8h00 à 12h00. Une organisation de travail est établie en 3 équipes, pour les permanences d'accueil semaines de 17h00 à 18h00 et celle du samedi.

- L'équipe 1 (agents du secteur accueil et laboratoire), assurera la permanence semaine (1 agent de 17h00 à 18h00) à l'accueil central ;
- L'équipe 2 (administration/direction) : assurera la permanence semaine (1 agent de 17h00 à 18h00) à la direction ;
- L'équipe 3 (secrétariat consultation, HDJ, hospitalisation, information médicale) : assurera la permanence du samedi matin (1 agent) à l'accueil central.

Toutes les permanences seront planifiées sur l'année et seront interchangeableables entre les agents.

La récupération de la permanence du samedi se fera soit dans la semaine qui suit par un repos compensatoire d'une ½ journée soit par un repos compensatoire d'une journée après 2 demi-samedis travaillés.

Sur la base du volontariat les agents des équipes 1 et 2 pourront faire des permanences le samedi matin ou dans des cas exceptionnels (plan blanc, postes vacants...).

1° ACCUEIL

L'accueil a une place prépondérante dans l'IHU qui s'inscrit dans le cadre de la continuité de la politique institutionnelle de l'AP-HM. C'est là, que s'établit le premier contact avec les patients et les visiteurs, l'accueil définit l'image de la structure. Il est donc primordial de détacher cette fonction « accueil » des secrétariats, pour une fonctionnalité optimale. 3 points d'accueil sont présents dans l'IHU :

- **Accueil central**

Avant l'entrée dans le bâtiment, l'agent communique avec l'extérieur par un hygiaphone. Lorsqu'une personne fébrile est détectée par la caméra thermique, l'agent se trouvant derrière la vitre alerte par téléphone la cellule contagion, qui prend en charge cette personne. L'accès au bâtiment est actionné, par agent à l'accueil, aux personnes non fébriles. Dans l'IHU, l'accueil central a la mission de recevoir, renseigner, orienter et accompagner les usagers vers l'interlocuteur ou le service recherché. Contrôle l'identité des visiteurs, enregistre les entrées, et avise le service concerné. C'est là, que sont édités, programmés, et distribués les badges d'accès. La gestion du standard téléphonique avec la réception, le traitement et la diffusion des appels, se réalise à l'accueil central, ainsi que la réception et tri du courrier de l'IHU. Un poste sera détaché pour le standard, l'accueil physique, et l'accompagnement des personnes se rendant à la Direction.

- **Accueil des consultations et HDJ**

Les agents assureront la prise de rdv, ainsi que le standard des consultations et de l'hôpital de jour (Capacitaire maximal pour les consultations de 140 patients jour et 21 places pour l'HDJ cadastre d'ouverture à 10 lits). Les patients des consultations et de l'HDJ seront accueillis et pris en charge.

- **Accueil voyageurs**

L'agent assurera la prise de rdv pour la consultation internationale du voyageur, la consultation antirabique, et celle pour les vaccins ainsi que l'accueil physique. Les consultants seront accueillis et pris en charge. Lorsque la ligne téléphonique d'un des 2 accueils sera saturée, le second prendra en charge la communication et le rdv.

2° LABORATOIRE

Le personnel administratif du laboratoire gère la gestion des examens de laboratoire, de l'enregistrement à la facturation. Les secteurs sont la bactériologie, virologie mais aussi l'activité administrative du laboratoire. L'activité de parasitologie et une partie de l'immunologie va rejoindre l'IHU d'où l'intégration au pôle d'1 ETP qui correspond à l'activité de parasitologie.

3° SECRETARIATS MEDICAUX

Il est une volonté de l'IHU de séparer dans cette nouvelle structure, la fonction accueil, des secrétariats médicaux. En effet, après plusieurs années d'expériences sur les différents sites et de communication avec les agents, recentrer les activités afin de fournir un meilleur service public, et permettre au personnel de travailler dans des conditions plus favorables, nous paraît une nécessité.

- ***Secrétariat des consultations***

Les 4 postes du secrétariat des consultations infectieuses et spécialisées géreront un flux maximal de 140 dossiers/courriers jours. A la fin de chaque consultation, le patient repartira avec son courrier. Pour démarrer cette activité, qui va regrouper les consultations spécialisées des différents sites, il est nécessaire que les bases de fonctionnement soient solides, c'est pourquoi un agent de chaque sites de départ doit y être affecté à l'ouverture.

- ***Secrétariat de l'HDJ***

Le secrétariat de l'HDJ assurera la gestion des dossiers du secteur ainsi que les tâches administratives courantes.

- ***Secrétariat de l'hospitalisation***

Les secrétariats de l'hospitalisation géreront les dossiers de l'activité de l'unité soit 25, 25 et 16 (25) lits, tous les patients devront sortir avec leur compte rendu.

4° DIRECTION/ADMINISTRATION

- ***Secrétariat de direction***

Les missions d'organisation administrative, traitement et circulation de l'information, des documents, et communication. Puis organisation de la gestion logistique (déplacements professionnels, organisation de réunions...).

- ***Secrétariat des chefs de services et responsables d'UF***

Afin de recentrer les missions des secrétariats médicaux sur l'activité médicale pour un meilleur service, 2 postes administratifs seront détachés à la direction pour la gestion et coordination médico-administrative (gestion des agendas, organisation de réunions, conférences, cours...), et pour les chefs de services et les responsables d'UF.

- ***Assistance au pôle de maladies infectieuses***

Un des objectifs étant de fournir les indicateurs comptables, dépenses et recettes, en temps réel. Cette organisation au fil de l'eau, va permettre un reporting hebdomadaire auprès des différents services en copil de service ainsi qu'au bureau de pôle. Ce qui va considérablement réduire les délais d'intervention aussi bien dans le cas de dérives ou d'action à prioriser.

- ***Valorisation des séjours hospitaliers***

Dans un objectif de rentabilité et de performance de l'intégralité des séjours hospitaliers réalisés au sein de l'Institut. 2 postes administratifs vont travailler, sur le terrain, en étroite collaboration avec le département d'information médicale, et vont ainsi former une équipe, qui va optimiser le codage en créant des procédures et des circuits qualitatifs en utilisant les ressources puisées au cœur du terrain en temps réel. Cette gestion du codage, en temps réel, va permettre un gain notable de temps en rentrées de recettes, et réduire par-là même, les pertes dues aux délais de codification, et au fait que cette mission soit fondue sous la masse des autres tâches administratives.

Besoin en personnel

Dans l'IHU	
1 site : TIMONE IHU	ETP
Cadre administratif	1,00
<i>Sous total</i>	1,00
I- ACCUEIL	
Central/standard/administration	3,90
Consultations/HDJ	2,60
Conseils aux voyageurs	1,30
<i>Sous total</i>	7,80
II- LABORATOIRE	
Bactériologie/ Virologie/Parasitologie/ Mycobactéries/ C	3,90
<i>Sous total</i>	3,90
III- SECRETARIATS MEDICAUX	
Consultations	3,90
HDJ	1,30
Hospitalisation	3,90
<i>Sous total</i>	9,10
IV-ADMINISTRATION/DIRECTION	
Secrétariat de direction, assistance publication médicale	3,60
Secrétariat des chefs de service et responsables d'UF	2,60
Valorisation des séjours	2,00
Assistance au pôle instances administratives/dépenses/m	2,00
<i>Sous total</i>	10,20
TOTAL	32,00

Pour optimiser la qualité du traitement et de la gestion administrative des patients, les organisations seront homogènes et protocolaires tout en tenant compte de chaque métier. L'enjeu sera de favoriser le développement des compétences des personnels et la capacité d'adaptation et de réactivité. La mobilité sera encouragée au sein de l'IHU et des appels à candidatures seront effectués deux fois par an, et basée sur le principe du volontariat.

Au-delà de l'optimisation des compétences et l'application d'une politique sociale, cette organisation pourrait permettre de :

- décroïsonner les équipes ;
- consolider la dynamique de groupe ;
- corroborer le sentiment d'appartenance à l'IHU.

Modalités d'information du personnel

Les personnels administratifs ont été conviés aux réunions annuelles de l'IHU dès 2011. Des réunions d'information spécifique à l'organisation du secteur, notamment celles qui ont eu lieu les 22 et 26 avril 2016, des visites ont été organisées sur le site. Le tableau de synthèse des postes, un imprimé de positionnement et les fiches de postes ont été envoyés aux agents.

PROJET

V- BUREAU DES ADMISSIONS ET SOINS EXTERNES « BA-SE »

Les locaux sont situés au rez-de-chaussée après de l'accueil, et comportent 5 box d'enregistrement et d'encaissement pour les admissions et les consultations.

A l'ouverture, de l'IHU sur le cadastre de 66 lits et 10 lits HDJ, l'équipe sera dotée de 5 AAH par redéploiement de postes en provenance respectivement de l'Hôpital NORD, CONCEPTION, TIMONE, dont un poste sera dédié au travail de back office. Les agents sont rattachés à la Direction de la TIMONE.

Bureau des admissions : Gestion des formalités d'admission et de sortie.

Pré admission : Afin de faciliter le parcours patient, le BA éditera en fin d'après midi les planches d'étiquettes pour les patients prévus à la consultation du lendemain. Les étiquettes seront apportées par le BA aux points accueil et secrétariats correspondants.

Bureaux des soins externes : Facturation des dossiers d'hospitalisation et de consultations.

La saisie des activités de consultations spécialisées en MI, du samedi matin, sera rattrapée le lundi.

Organisation du temps de travail :

La répartition du temps de travail sera 39h - 7h48/jour - 20 RTT. La modalité 35h - 7h/jour - 0 RTT est aussi possible selon le contrat de l'agent.

- A l'ouverture :
- Amplitude horaire : 8h00-17h30
- Horaires des AAH: 2 de 8h00 – 15h48 ; 2 8h30-16h18 ; 1 9h42-17h30 par roulement.

- A plein rendement, avec l'évolution de l'activité, le besoin à terme en effectif est de 4 postes pour l'activité du bureau des entrées soit 5.2 ETP (*inclus l'enregistrement de la dispensation pharmaceutique 50% hors consultations, évalué à 30 venues par jour*). Pour assurer la partie SE, encaissement, gestion du back office : Facturation des dossiers, contentieux et redressements, est évalué à 2 postes soit 2,6 ETP. Soit 6 postes soit 7.8 ETP au total.

Sur le plan de la gouvernance, de façon à harmoniser le fonctionnement, un directeur du site Timone sera affecté à mi temps pour la gestion spécifique de l'IHU. il aura notamment en charge la responsabilité des interfaces entre les secteurs hiérarchiques des personnels administratifs rattachés au pôle ayant un contact direct avec les malades (le bureau des entrées et brancardiers notamment) de façon à ce que les règles de fonctionnement de l'IHU soient respectées tout en demeurant en adéquation avec les orientations institutionnelles. La gouvernance sera assurée par un trio, avec ce directeur, le chef de pôle et le Directeur de l'IHU.

VI- DISPENSATION PHARMACEUTIQUE

Les traitements de l'hépatite C et certains antibiotiques ne sont dispensés qu'en pharmacie hospitalière

Actuellement, le seul point « officiel » de vente au public de la pharmacie hospitalière est à la Conception. Un point de vente « avancé » existe à Nord, très utilisé par les patients de Nord (610 / 659 patients), et environ à 50 % pour les patients de la Conception (donc environ 800 patients). Les patients sont vus en consultation 3 à 4 fois par an, certains profitent de ce passage à l'hôpital pour prendre leur traitement et vont en ville les autres mois. Des patients doivent se faire délivrer un produit au moment de la consultation (traitement de syphilis, traitement VHC 1ère fois ...). On a donc vu avec la pharmacie de la Conception (Vente au Public (VP) – Albert Darque) la possibilité de faire agréer par l'ARS un point de vente dans l'IHU (tenu par un interne détaché de la pharmacie de la Conception). Pour les patients qui voudront rester à Nord pour leurs consultations, on envisage également de laisser un point de vente à proximité des locaux qui nous seront affectés.

L'évaluation des flux de patients sont de 60 patients par jours tous passants par le bureau des entrées, soit dans le cadre d'une consultation (50%)* soit directement pour la délivrance des médicaments. Les patients doivent être systématiquement enregistrés sur l'UF de la pharmacie VP, qu'ils soient enregistré ou pas en CS ou en HDJ. Le flux supplémentaire pour cette activité est estimée à 35 patients

VII- FLUX ET CIRCUIT

Vers le BMT ou l'IGH de la Timone. Parmi les plateaux techniques les plus utilisés pour les malades infectés, il y a l'imagerie médicale incluant l'imagerie interventionnelle (50 %), les échographies cardiaques (30 %), et les endoscopies essentiellement digestives (10 %); les autres plateaux techniques (électroencéphalogramme, exploration fonctionnelle respiratoire, imagerie isotopique) ne représentent qu'environ 10 % des demandes. En dehors de l'hospitalisation de jour, et en raison de l'isolement des patients contagieux, les flux de patients, entre l'IHU et les autres services de l'hôpital de la Timone, devraient être limités essentiellement à l'imagerie, les flux de patients sur la réanimation étant exceptionnels. La priorité est donnée à ce que les consultants spécialisés viennent dans l'IHU pour donner leur avis, afin d'éviter de transporter des patients contagieux au sein de l'établissement. Il convient, donc, d'essayer de s'organiser de façon à ce que seuls les examens pour lesquels le déplacement du malade est obligatoire soient réalisés en dehors de l'IHU.

À l'intérieur de l'IHU : les flux à l'intérieur de l'IHU sont organisés entre les flux de patients contagieux et les flux de patients non contagieux. Des caméras thermiques sont disposées aux entrées principales du bâtiment, afin de détecter les patients fébriles potentiellement contagieux. L'accès des patients ou des voyageurs non contagieux se fait par l'entrée principale du bâtiment d'où ils peuvent accéder d'une part à la consultation, d'autre part à l'hôpital de jour, ou au centre de santé des voyageurs. Les patients ou personnes détectés fébriles, et potentiellement contagieux, seront dirigés vers l'entrée spécifique de la consultation (voir schéma au-dessus)

Dans l'IHU, les visites sont autorisées, conformément au règlement en vigueur à l'APHM. L'accès des visiteurs à leurs parents hospitalisés sera possible uniquement à partir de la courbe extérieure des services d'hospitalisation, sur autorisation express du cadre de santé, en fonction des prescriptions médicales d'isolement des patients. Il sera remis alors à la famille une carte magnétique d'accès à la chambre de leurs parents. En ce qui concerne l'unité d'hospitalisation des contagieux, par définition l'accès des visiteurs à leurs parents est interdit. Il sera possible de communiquer par les coursives, pour les patients très contagieux à l'aide de tablettes informatiques fixes. L'évaluation des flux est joint en annexe.

Les infirmières, aides soignantes et agents de service qualifié seront affectés au pôle et non pas à un service. Afin de protéger ses soignants et ses patients, l'IHU demande à ce que les soignants exposés à des agents infectieux transmissibles, dont les maladies peuvent être prévenues par vaccination, aient une obligation d'immunisation spécifique préalable à l'embauche (Ex : rougeole, rubéole, varicelle, grippe ...).

VIII- MEDECINE DU TRAVAIL

Compte tenu des exigences en termes de prévention des maladies infectieuses transmissibles aux personnels travaillant dans l'IHU (vaccination spécifique, suivi spécifique, évaluation psychique pour le travail en confinement NSB3, suivi spécifique à l'exposition en NSB3...), il est nécessaire d'homogénéiser le suivi en médecine du travail et les conditions d'embauche des différents personnels de l'IHU, quel que soit l'employeur.

La prévention des risques professionnels demeurant de la responsabilité de chaque employeur pour ses personnels :

- Un travail d'homogénéisation des fiches d'exposition aux risques sera engagé
- Les documents uniques de chaque établissement seront partagés

Une évaluation annuelle de l'état d'immunité envers les maladies contagieuses, susceptibles d'être protégées par vaccination, sera réalisée (rougeole, oreillon, varicelle, hépatites) et une vaccination proposée. Cette organisation permettra de rapprocher les personnels du médecin du travail, et permettra une collaboration plus étroite entre les responsables d'unités et les médecins du travail pour améliorer la prévention des risques infectieux au travail, et ouvrira un nouvel axe de recherche dans le domaine des MIT

IX- LA LOGISTIQUE

10 .1 Gestion des flux de prélèvements et des flux logistiques internes à l'IHU

Il est proposé de mutualiser l'ensemble des ressources traitant des flux matériels que ce soit l'approvisionnement des laboratoires, des services de soins et la gestion de l'acheminement des prélèvements réalisés actuellement par les coursiers.

Cette gestion permettra d'optimiser les ressources et d'éviter une disparité organisationnelle dans le traitement logistique des flux.

Les flux en provenance de la Plateforme logistique (blanchisserie, restauration et magasin) seront mutualisés et acheminés directement sur l'IHU afin d'éviter une rupture de charge qui mobiliserait beaucoup de moyens humains et matériels sachant qu'aucune livraison n'est possible depuis l'intérieur de TIMONE. Cette nouvelle organisation nécessite l'augmentation de l'effectif des chauffeurs de la PFL d'un ETP.

Effectifs agents logistiques

Secteur	Postes	Permanence	Effectif cible	Effectif réel
Agents logistiques UF ?	2,5 postes 6h-13h48 2 postes 12h42-20h30 1 poste nuit 20h15-0615	2 postes samedi 6h00-13h48 12h42-20h30 2 postes dimanche 6h00-13h48 12h42-20h30	6,72+ 2,51 Soit 9,23	8 + 1 * * Poste technicien de laboratoire transformé

Le transport des prélèvements des sites Sud-Conception-Nord-Laveran est organisé toutes les 2h environ, 24h/24h 7 jours sur 7 :

- 2 postes le matin 06h00/13h48 : 1 coursier Sud/conception
1 coursier Nord/Faculté (remplacement Laveran)
- 2 postes l'après-midi 12h42/20h30 : 1 coursier Sud/conception
1 coursier Nord/Faculté (remplacement Laveran)
- 1 poste de nuit 20h15/06h15 : 1 coursier pour les 4 sites

Les effectifs actuels, 2 ETP de nuit, ne permettent pas de couvrir les besoins sur le poste de nuit qui nécessite 2,5 agents.

Une évaluation de la charge de travail sur les postes de matin, après-midi et nuit met en évidence des temps de pause cumulés de 45mn à 3h15 (hors temps de récupération des 30mn journalier)

Départ IHU	Arrivée IHU	Temps de trajet	Pause agent 20h15/06h1	Pause/agent 6h/13h48	Pause/agent 12h42/20h30	
06h15	07h30	01h15		15mn		
07h45	09h45	2h00		15mn		
10h00	11h30	1h30		15mn		
11h45	13h15	1h30		30mn	63mn	
13h45	15h15	1h30			30mn	
15h45	17h15	1h30			15mn	
17h30	19h30	2h00			60mn	
20h30	21h45	1h15				
			15mn			
22h00	23h30	1h30		30mn		
24h00	01h30	1h30		3h00		
04h30	06h00	1h30				
Total			3h45	1h15	2h48	
Temps > 30 mn réglementaire			3h15	45mn	2h18	

Sud si appel

Dans le cadre du transfert sur le nouveau bâtiment IHU, de nouvelles fonctions de logistiques sont apparues.

- Situation actuelle :

Jusqu'à présent, les fournisseurs de réactifs et de consommables ainsi que la PFL livrent l'ensemble des laboratoires directement sur les différents sites (Timone bâtiment adulte, Faculté de Médecine, pavillon extérieur Timone). Les techniciens de laboratoire sont chargés de décartonner et de ranger les réserves sèches et les chambres froides dans les différents secteurs d'activité. Cette fonction est mutualisée.

- Situation IHU :

La livraison dans l'IHU se fera au niveau du RDC bas pour les commandes communes (consommables et divers produits de la PFL) et non dans chaque laboratoire. Seuls les réactifs de laboratoire des fournisseurs seront acheminés directement dans le laboratoire destinataire.

- Proposition d'organisation :

Un besoin nouveau de logistique pour les secteurs médico-technique et soins. Apparaît avec l'ouverture de l'IHU.

afin d'accompagner l'ensemble, un poste de technicien de laboratoire sera transformé en poste d'agent logistique à la fin de la restructuration, besoin,.

Le weekend et jours fériés la prestation sera assuré par un agent de l'équipe logistique de Timone. la distribution des chariots repas et leur récupération seront par un agent du service de distribution de Timone à hauteur de :

- 30 minutes les matins de 10h30 – à 11h00 pour acheminement les chariots repas du midi
- 45 minutes les après-midi pour récupération des chariots sales et acheminement des chariots du repas du soir.
- Les chariots du soir seront redescendus par les coursiers de nuit et récupérés le matin vers 6h30 – 7h00 par un chauffeur de la PFL dans le cadre d'une tournée mutualisée avec Timone

Afin de maintenir une continuité de cette fonction et de répondre aux besoins d'effectifs de nuit, l'organisation suivante est proposée :

- Le recrutement d'un agent logistique avec un contrat jour-nuit
- Le recrutement d'un agent logistique de jour (8h00 – 15h48) ou avec un contrat jour-nuit (si facilitateur en terme d'organisation)

- Le maintien des deux postes de nuit et des postes de jour
- La mutualisation de la fonction logistique sur l'ensemble des coursiers (cf. fiche de poste) pour maintenir l'activité pendant les périodes de congés et les remplacements de nuit de l'agent logistique nouvellement recruté.

-Décartonnage des consommables ou autres fournitures destinés au stockage du RDC, ou préparation ou livraison des commandes du RDC bas, ou acheminement des flux blanchisserie, restauration, pharmacie et consommables PFL livrés directement dans les étages dans les différents laboratoires ou unités de soins par les 2 agents d'après-midi de 12h42 à 13h30 ou par l'agent en sureffectif et l'agent logistique de journée (8h00 -15h48). Récupération des contenants vides et des flux retour PFL pour les déposer sur le quai logistique (ou zone dédiée).

- Décartonnage des consommables ou autres fournitures destinés au stockage du RDC ou préparation ou livraison des commandes du RDC bas dans les différents laboratoires ou unités de soins par les 2 agents de nuit de 01h30 à 04h00 et la récupération des contenants et flux devant retourner sur la PFL.

-Les commandes livrées sont ensuite rangées par les personnels des plateformes médico-techniques ou les personnels de soins.

Cela permet d'optimiser le temps de travail, d'assurer une continuité de la fonction logistique qui n'est pas incompatible avec la fonction de coursier et de mutualiser une fonction commune à l'ensemble du personnel IHU (techniciens de laboratoire, soignants, agents administratifs....)

- Les agents logistiques seront sous la responsabilité hiérarchique de l'encadrement AP-HM et sous la responsabilité fonctionnelle du Directeur logistique de l'IHU.
- Les personnels logistiques ont été informés de la modification de la fiche de poste et des modalités de temps de travail le 30/08 2016, applicable lors de la mise en place de l'IHU après validation par le CTE. Une fiche de vœu a été remise à chaque agent.
- Les personnels logistiques seront informés des nouvelles propositions de planning.

10.2- Prestation blanchisserie

- Linge, Draps, couverture, et autre linge sera livré par la blanchisserie en rolls

Circuit (Annexe) : arrivée sur le quai logistique de l'IHU (entrée bd Jean Moulin sonnette ouvre-porte à disposition) directement par camion en provenance de la plateforme logistique. Distribution par les agents logistiques de l'IHU dans les étages du secteur soin par *ascenseur logistique* au RCH (HDJ Consultation) puis dans les unités d'hospitalisation complète Niveau 1, 2, et 3 et mise à disposition dans le sas « linge propre » du carré logistique. Le linge sale est pris dans le sas « Linge sale » du carré logistique à chaque étage puis descendu sur le quai logistique avant d'être pris en charge par le chauffeur de la plateforme logistique.

NB : L'ascenseur logistique dessert le sale et le propre. Il n'est pas accessible aux patients ni aux personnels autre que les personnels des services intérieurs. Il est entretenu ainsi que le carré logistique des niveaux 1,2 et 3, quotidiennement par une équipe ménage externalisée. Le ménage des pièces de stockage du carré logistique est à la charge des personnels de chaque service.

- Tenues : Elles sont disponibles au DAV de la TIMONE. Chaque personnel doit s'y rendre pour se ravitailler.

Besoins en tenues : Les personnels soignants y compris internes et étudiants en médecine doivent changer leur blouse tous les jours. Comme expérimenté sur le site Nord un jeu de 6 tenues par soignant permet un change journalier et un ravitaillement au DAV une fois par semaine.

Personnel	Nombre de tenue
Soignants	6
Les internes et les externes	5

Laboratoire techniciens ingénieurs	5
Etudiants laboratoires	3
Administratifs	3

Pour les blouses des étudiants hors étudiant en médecine et pharmacie il est demandé d'avoir en interne à l'IHU une gestion prévisionnelle des blouses et une surveillance des rendus et retours. Les cartes d'accès au DAV seront faites directement à partir d'une liste par le responsable du DAV. Les droits seront régulièrement passés en revue, en fonction des arrivées et départs des effectifs, par les cadres soignants APHM de l'IHU.

10. 3 Prestation restauration

Les repas seront confectionnés sur la PFL en liaison froide et seront acheminés sur plateaux dans des chariots qui permettront de maintenir au froid les denrées transportées en camion depuis la PFL. Ces chariots seront livrés sur le quai logistique de l'IHU et ils seront acheminés dans les services par les agents logistiques de l'IHU pour être branchés à une borne de remise en température.

Les circuits sont définis précisément en annexe. Les étage RCH N1, N2, N3 sont rejoints par l'ascenseur logistique. Pour le RCH le chariot repas de 24 plateaux sera amené à l'entrée de HDJ dans l'office alimentaire et branché à la borne. Pour les N 1, 2, 3 de 25 patients, les chariots repas devront être de 24 plateaux. Si 25 repas sont nécessaires dans les étages les 3 repas supplémentaires seront mis dans le chariot de l'HDJ au RCH. Ces repas seront distribués à la suite des repas servi en HDJ dans les 3 étages. 7 chariots repas de 24 couverts seront dédiés à l'IHU.

PROJET

10.4–Prestation magasin

Organisation des livraisons

ETAB	POLE	SERV	SERV_LIBELLE	CHEFSCE	UM	UF	LIBELLE	CR	CHEF_UF	LITS (avant transfert)	Contenants /MOIS	Fréquence de livraison	JOUR DE LIVRAISON	
1	8	16	LABO.BACTERIO-VIROLOGIE-TA	RAOULT DIDIER		116	LABO VIROLOGIE-TA	329	RAOULT DIDIER	0	2	mensuel	Mercredi S2	
1	8	16	LABO.BACTERIO-VIROLOGIE-TA	RAOULT DIDIER		117	LABO BACTERIOLOGIE-TA	329	RAOULT DIDIER	0	7	Bi-mensuel mensuel	Lundi S2/S4	
1	8	16	LABO.BACTERIO-VIROLOGIE-TA	RAOULT DIDIER		1103	LABO RICKETTSIES-TA	329	RAOULT DIDIER	0	3	mensuel	Jeudi S2	
7	8	1920	MALADIES INFECTIEUSES TROPICALES HN	BROUQUI PHILIPPE	3401	1921	HOSPIT.MAL INFECT. ET TROPIC.1-HN	761	BROUQUI PHILIPPE	12	10 lits restent sur nord	7	mensuel	Lundi S2
7	8	1920	MALADIES INFECTIEUSES TROPICALES HN	BROUQUI PHILIPPE	1065	1922	HOP.JOUR MAL INFECT.CISIH-HN	761	MOREAU JACQUES	10		2	mensuel	Lundi S2
7	8	1920	MALADIES INFECTIEUSES TROPICALES HN	BROUQUI PHILIPPE		1926	CONSULT.MAL INFECT. ET TROPIC.-HN	761	BROUQUI PHILIPPE	0		1	mensuel	Lundi S2
2	8	3060	MALADIES INFECTIEUSES-CO	STEIN ANDREAS	2658	3063	HOP.JOUR MALADIE INFECT.VIH ZEME-CO	544	STEIN ANDREAS	4		2	mensuel	Jeudi S2
2	8	3060	MALADIES INFECTIEUSES-CO	STEIN ANDREAS		3064	CONSULT.MALADIES INFECTIEUSES-CO	544	STEIN ANDREAS	0		1	mensuel	Mardi S3
2	8	3060	MALADIES INFECTIEUSES-CO	STEIN ANDREAS	2763	3068	HOSPIT.MALADIES INFECTIEUSES 2-CO	544	STEIN ANDREAS	18		2	Bi-mensuel mensuel	Mercredi S2/S4
1	8	16	LABO.BACTERIO-VIROLOGIE-TA	RAOULT DIDIER		3837	LABO SECURITE BIOTHEQUE-TA	329	RAOULT DIDIER	0	2	mensuel	Mercredi S3	
1	8	16	LABO.BACTERIO-VIROLOGIE-TA	RAOULT DIDIER		5710	LABO EPIDEMIOLOGIE-TA	329	RAOULT DIDIER	0	5	mensuel	Jeudi S3	

Pour les unités de soins, les flux PFL seront acheminés directement vers les unités de soins par l'équipe logistique de l'IHU. Les livraisons mensuelles par UF seront liées par semaine (1 fois / semaine) afin de les répartir sur le mois.

Pour les laboratoires, le traitement des flux PFL à l'intérieur de l'IHU consiste en la prise en charge des flux sur le quai de livraison par l'équipe logistique IHU pour stockage dans des réserves tampon situées au niveau du quai de livraison.

10.5- Pharmacie

Dotation : L'acheminement de la dotation hebdomadaire des médicaments et produits pharmaceutiques se fera le mercredi. Elle comprendra la dotation pour chacun des étages d'hospitalisation, celle pour l'hôpital de jour et la consultation et du centre de vaccination et celle du laboratoire

Pour le centre de vaccination, livraison toute les semaines, de la quantité nécessaire au stock de vaccination internationale, et un traitement par immunogramme renouvelable

Circuit : Livraison extérieure effectuée par le service intérieur de l'AP-HM en passant par le quai logistique de l'IHU (annexe) . Pour le soin : 1 roll sera déposé à l'entrée de chaque unité de soin dans l'espace sas de livraison (soit 3, un par unité) et 1 pour l'HDJ, le centre de vaccination et les consultations qui sera déposé devant l'accueil des consultations. Afin d'assurer la sécurité de la livraison des produits pharmaceutiques, la personne à l'accueil est chargé d'avertir l'HDJ, le centre des vaccinations et la consultation de l'arrivée de la pharmacie.

La dotation hebdomadaire est à effectuer par chaque cadre responsable d'unité de soins et par le laboratoire.

Les livraisons à l'intérieur du bâtiment seront effectuées par les agents logistiques de l'IHU.

Pharmacie d'urgences : 24h/24H sur l'IGH. Ravitaillement par les moyens propre de l'IHU

Pharmacie de rétrocession au public (cf. chapitre spécial) : localisée dans le hall de l'IHU en face du bureau des entrées ; elle prend en charge les patients qui viennent prendre leur médicament soit directement soit au décours d'une consultation programmée. Les patients peuvent patienter sur les sièges mis à leur disposition dans le grand hall après leur enregistrement au BE-SE. La gestion du stock est sous responsabilité de la pharmacie. Cette délivrance au public est ouverte de 9 heures à 17 heures sauf le samedi matin.

Gaz médicaux

L'IHU reste sur l'organisation du site TIMONE, c'est-à-dire les livraisons faites par les agents de la pharmacie elles se font à l'entrée de chaque service dans une zone dédiée.

10.6- Déchets

Les déchets seront ceux produits par les activités de soins et de diagnostic rattachés à l'activité hospitalière de l'IHU (DASRI et DAOM). Ils seront enlevé 2 fois par jour tous les jours sauf Dimanche et jours fériés (1 fois par jour), depuis les zones logistiques à chaque étage du secteur de soins et au niveau RDCH et NSB3 APHM du laboratoire, par un avenant au contrat en cours et seront conduits dans le local au RDCB. Des containers propres seront mis à disposition dans les locaux logistiques prévus à cet effet. Circuit en annexe.

10.7- Nettoyage

Prestation : chambres, salle de soins et laboratoires (zone d'activité de soins). Cette prestation est assurée en interne par les équipes ASHQ attribuées au pôle.

Les circulations et les autres locaux abritant de l'activité hospitalière seront pris en charge par un prestataire de service sélectionné par la Fondation Méditerranée Infection pour l'ensemble du bâtiment. Cette dernière établira une facture à l'APHM et aux autres partenaires (AMU...) au prorata des surfaces utilisées par chaque institution selon la convention en cour de signature. Un cahier des charges est à définir et nous tenons à ce que les ascenseurs et les parties logistiquie soient nettoyés tous les jours.

10.8- Gaz laboratoire

Deux modalités :

- Les bouteilles de gaz (CO2 gazeux) seront livrées sur le réseau extérieur par la société prestataire du marché et raccordées par les obusiers de l'AP-HM.
- Les bouteilles de gaz (hélium) seront livrées au rez-de-chaussée bas (quai de déchargement) dans un local dédié par la société prestataire.

Bâtiment Laboratoires :

RDCH : Canalisations de CO2 gazeux uniquement présentes

N1 et N2 : Canalisations d'O2 (oxygène de laboratoire inscrit sur canalisations - O2 inutile en laboratoire) et CO2

∅ NSB3 : pas de visite possible

Bâtiment Soins / Hospitalisation :

∅ Canalisations d'O2 médical et canalisations d'aspiration/vidé...

- Les racks alimentant ces canalisations de gaz sont installés à proximité du quai de déchargement.

Pour information, la consommation de gaz du labo sur une période de 14 mois depuis janvier 2014 à Mars 2015 était la suivante :

- CO2 gazeux B50 : 56 bouteilles
- Helium B50 : 11 bouteilles

Total : 67 bouteilles.

PROJET

X- LISTING DES ANNEXES

- 1- Fiches de poste et planning
- 2- Plan du bâtiment
- 3- Circuits logistiques
- 4- La vie à l'IHU

PROJET